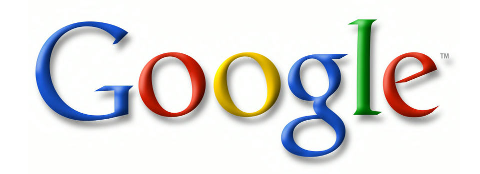


This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

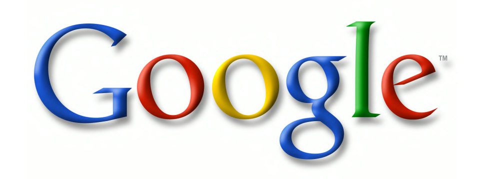
Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`


ND3363
B5D4


STANFORD UNIVERSITY
LIBRARIES

LES

LIVRES D'HEURES

DU DUC DE BERRY

LES

LIVRES D'HEURES

DU DUC DE BERRY

PAR

LÉOPOLD DELISLE

MEMBRE DE L'INSTITUT

EXTRAIT DE LA *GAZETTE DES BEAUX-ARTS*

(Février, avril et mai 1884)

PARIS

IMPRIMERIE A. QUANTIN

7, RUE SAINT-BENOIT

1884

LES LIVRES D'HEURES

DU DUC DE BERRY

C'est à bon droit que, sur la liste des amis des arts au moyen âge, la première place est réservée à Jean, duc de Berry, frère du roi Charles V, né en 1345, mort en 1416. Ce prince a mérité les sévérités de l'histoire par les exactions dont il se rendit coupable dans l'administration de plusieurs provinces du royaume ; mais nous ne pouvons nous empêcher de rendre hommage à son goût passionné pour les arts, et nous restons confondus d'admiration quand nous essayons de reconstituer par la pensée les merveilleuses collections dont les inventaires nous sont parvenus et dont de trop rares épaves ont échappé à l'action destructive du temps secondée par l'incurie des hommes et par la violence des révolutions.

Les livres d'heures sont peut-être les monuments qui nous donnent l'idée la plus juste du goût et du luxe de Jean, duc de Berry. Ceux qui subsistent n'ont pas encore été tous signalés ou du moins exactement décrits. L'étude en est d'autant plus intéressante qu'elle peut s'appuyer sur des documents contemporains, et que, dans plus d'un cas, il y aura moyen d'indiquer d'après des textes, et non pas seulement d'après des conjectures, l'origine des livres dont nous admirons les peintures et les ornements.

J'ai donc pensé qu'il y avait utilité à passer en revue les livres d'heures qui ont appartenu au duc de Berry, ou qui ont été exécutés par ses ordres. Mon examen ne se bornera pas aux livres d'heures proprement dits ; il eût été impossible de n'y pas comprendre des psautiers et des bréviaires, qui, à certains égards, doivent être assimilés aux livres d'heures, et qui étaient, comme ceux-ci, exécutés non pour des gens

d'église, mais pour des laïques. Il est, du reste, bien entendu que je m'occuperai exclusivement des livres de luxe, destinés à l'usage personnel du prince et des membres de sa famille. Je laisserai de côté les livres liturgiques, affectés au service de la chapelle, encore bien que plusieurs d'entre eux fussent décorés avec beaucoup de recherche et d'élégance.

Avant d'étudier les volumes qui subsistent encore et qu'il m'a été donné d'examiner dans différentes collections publiques ou particulières, il faut soigneusement recueillir dans les débris des archives du duc de Berry les témoignages relatifs aux livres dont nous aurons à nous occuper. A peu d'exceptions près, ils nous ont été fournis par trois inventaires que, pour la facilité des renvois, je désignerai par les lettres A, B et C.

A. Inventaire dressé en 1402, lors de la prise en charge par Robinet d'Estampes. A la Bibliothèque nationale, ms. français 11496.

B. Inventaire dressé à la fin de janvier 1413 (nouveau style) et complété en 1416, au moment de la mort du duc de Berry. Aux Archives nationales, registre KK 258.

C. Inventaire dressé en 1416, après la mort du duc de Berry, et faisant partie du compte de Jehan le Bourne, commis à faire la recette et la dépense des deniers de l'exécution du testament du prince. Bibliothèque Sainte-Geneviève, ms. Lf. 54.

Quand une même notice sera répétée sur plusieurs inventaires, je me contenterai de donner le texte du plus ancien manuscrit, et je négligerai les variantes dénuées d'intérêt.

EXTRAIT DES ANCIENS INVENTAIRES.

PSAUTIERS.

I.

Item un psaultier ancien escript de lettre boulonnoise, où il a plusieurs ystoires d'enlumineure au commencement; fremant à quatre fremouers d'argent, couvert d'un viez drap de soie ovré à oiseaulx. (A 1059.)

Ce livre figure absolument dans les mêmes termes sur l'inventaire des objets que le duc de Berry fit livrer le 24 mai 1404 à la Sainte-Chapelle de Bourges[1]; mais le duc se le fit rendre quelque temps après et en disposa en faveur de Guillaume Boisratier,

1. Document publié en 1855 par M. Hiver de Beauvoir, sous le titre de *Description du trésor de la Sainte-Chapelle de Bourges* (Bourges, 1855, in-8°). Un exemplaire original de l'inventaire du 24 mai 1404 vient d'être acquis par la Bibliothèque nationale. La mention du psautier s'y trouve au fol. 16 v°.

archevêque de Bourges à partir de 1409. Cela résulte d'une note ajoutée en marge de l'inventaire A :

Datum domino Guillelmo Boisratier, ut constat per dictum compotum [Robineti de Stampis]. (A 1059.)

II.

Item un psaultier très bien escript, noté en pluseurs lieux, ystorié et très richement enluminé ; à deux fremouers d'or esmaillez aus armes d'Anjou et de Meleun; couvert d'un sathin tanné, doublé d'un sathin vermeil. (A 1058.)

Datum sorori Katerine de Harecourt, religiose de Poucy [1], ut constat per compotum dicti Robineti [de Stampis]. (A 1058.)

III.

Item ung petit psaultier de très bonne lettre de fourme, couvert par dessus d'un drap de soye ouvré à fleurs de lys d'or, lequel psaultier le conte dauphin [2] a donné à monseigneur, et despuis mon dit seigneur y a fait faire deux fermouers d'or esmaillez aux armes de monseigneur, et une pipe d'or; et au commancement du second fueillet dudit psaultier a escript *qui confidunt*. (B 176.)

Da[tum] fuit per dominum ducem et per suas litteras datas II^a die aprilis MCCCCXV [3] domino archiepiscopo Bitturicensi [4]... (B 176.)

IV.

Item un petit psaultier, très richement enluminé et ystorié, et au commencement a un Dieu en la croix, et un Dieu en son tronne ; garni de deux fremouers d'or, où il a en chascun quatre perles, et un bouton aus boutz des tirouers; couvert d'un drap de soie, semé de perles à ovrages. (A 1052.)

Datum domine ducisse [5], ut constat per compotum dicti Robineti [de Stampis]. (A 1052.)

V.

Item un psaultier escript en latin et françoys, très richement enluminé, où il a pluseurs ystoires au commencement de la main maistre André Beaunepveu [6]; couvert d'un velluaul vermeil; à deux fremouers d'or, esmaillez aus armes de monseigneur. (A 1049. B 57. C 483.)

Estimé 100 l. t dans l'inventaire de 1416. Compté pour cette somme dans le lot d'objets qui fut attribué le 1er décembre 1416 à la duchesse de Bourbonnais, en déduction d'une créance qu'elle avait sur la succession du duc de Berry, son père. (C fol. 226 v°.)

1. Poissy.
2. Béraud III, comte de Clermont. — La place de cet article dans l'inventaire B prouve que le livre était entré chez le duc de Berry après le mois de janvier 1413.
3. 2 avril 1416, nouv. st.
4. Guillaume Boisratier.
5. Jeanne d'Auvergne, duchesse de Berry.
6. Les inventaires des années 1413 et 1416 portent : « de la main feu maistre André Beaunepveu ».

VI.

Item un autre livre ouquel est contenu tout le psaultier et plusieurs autres devocions[1] parmy le dit psaultier, au commancement du second feuillet ouquel a escript *Favum*[2] *offeres*. Et est couvert de cuir vermeil empraint; à deux fermouers d'argent esmaillez aux armes de feu messire Jehan de Montagu[3]; lequel livre fut dudit deffunct, et l'envoia querir mondit seigneur après sa mort chez Fremin de Revelle, escripvain, demeurant à Paris le XXVe[4] jour d'octobre l'an mil CCCC et IX. (B 126. C 514.)

Estimé 25 l. t. en 1416.

BRÉVIAIRES

VII.

Item un breviaire enluminé de blanc et de noir à pluseurs ystoires, qui fu de monseigneur d'Estampes[5], où il a ou milieu un crucifiement et un ymage de Nostre-Dame d'enlumineure; couvert d'un sathyn tanné, doublé de cendal vert; à deux fremouers d'or esmaillé aus armes de monseigneur le dauphin et de monseigneur d'Estampes. Et y a une pipe d'or, où il a un balay et deux perles. (A 1055.)

Datum magno magistro hospicii regis[6], ut constat per compotum dicti Robineti [de Stampis]. (A 1055.)

VIII.

Item un autre breviaire qui fu de monseigneur d'Estampes, très bien escript, enluminé et ystorié; à deux fremouers d'or en façon de papillons; couvert de drap de soie ovré, doublé de cendal bleu. (A 1056.)

Datum episcopo Carnotensi[7], ut constat per compotum dicti Robineti [de Stampis]. (A 1056.)

IX.

Item ung très bon et bel breviere en deux volumes, très richement historiez et enluminez et notez, couvers de cuir rouge, et par dessus de drap de soye vert usé, fermant chacun volume à deux fermouers de laiton; lesquelx monseigneur achapta à Paris pour le pris et somme de IIIIc escuz; et despuis mondit seigneur a fait faire à chacun des diz volumes une chemise de veluyau violet figuré, et deux fermoers d'argent dorez, esmaillez aux armes de mondit seigneur, et deux pipes d'argent dorées garnies de seignaulx. (B 167.)

Item un breviaire en deux volumes à l'usage de Paris, noté et richement historié,

1. *Oroisons* dans l'inventaire de 1416.
2. *Sanum*. Inventaire de 1416.
3. Jean de Montaigu, grand maître de la maison du roi, décapité à Paris en octobre 1409.
4. *XXVI*. Inventaire de 1416.
5. Louis, comte d'Étampes, mort le 6 mai 1400.
6. Jean de Montaigu, dont il est question dans l'article précédent.
7. Martin Gouge.

couvert de veluyau violet et figuré, doublé de satin noir, fermant à deux fermoers d'argent dorez des armes de monseigneur ; et en l'un a une pippe d'argent, et l'autre est chiex Tarenne[1]. Prisié III° l. p. valent III° LXXV l. t.[2]. (C 1094.)

X.

Item un breviaire en deux volumes, où il a pluseurs ystoires de blanc et de noir; couvers d'un drap de soie blanche, fremans chacun à deux fremouers d'or, les uns esmaillez aus armes d'Orléans, et les autres à ymages. (A 1051. B 58. C 484.)

Estimé 150 l. t. en 1416.

XI.

Item un breviaire à l'usage de Paris, en deux volumes, en chacun le psaultier escript, couvers de draps de soie vermeille semez d'oiseaux vers, doublez de tiercellin vermeil; fremans chacun à deux fremouers d'or aus armes de France, estans en deux estuis de cuir fauve pendens à deux tixuz de soie noire, clouez à clos d'argent dorez. (A 1061.)

Datum domino duci Acquitanie, ut constat per compotum dicti Robineti [de Stampis]. (A 1061.)

Ce bréviaire dut faire retour au duc de Berry après la mort du duc de Guyenne en 1415. Il se trouva compris parmi les volumes attribués à la Sainte-Chapelle de Bourges:

Item un breviaire en deux petis volumes, très bien escript, garnis de fermoirs d'or esmaillés aux armes de France, assis sur tissus de soye; et y a deux petites pipes d'or. Et sont couvers de drap de soye ouvré à oyseaux et foillages sur champ vermeil. Et sont dedens deux estuis de cuir fauve aux armes de feu notre cousin le comte d'Estampes, garnis de tissus de soye noire, chascun tissu ayant boucle double mordant à un cloux d'argent doré[3].

XII.

Item un brevière en deux petis volumes, escript de menue lettre de fourme, et au commancement du second fueillet du psautier d'un des diz volumes a escrit *mei et exaudi*, et au commancement du second fueillet du psaultier de l'autre volume a escript *in cubilibus ;* et sont couvers de drap de soye bleu, et fermans chacun à deux fermouers d'or esmaillez aux armes de monseigneur; et ont chacun une chemise de veluiau noir doublé de tercelin rouge; lequel breviere Monseigneur de Guienne[4] donna à monseigneur au mois de novembre mil CCCC et IX; et depuis l'a mon dit seigneur fait relier, couvrir et garnir en la manière dessus dicte; et coustèrent les fermouers seulement de Jehan Tarenne, avec le tixu, XXX francs. (B 124.)

1. Jean Taranne, changeur et bourgeois de Paris. Voyez Le Roux de Lincy, *Paris et ses historiens*, p. 479.

2. Ce bréviaire fut adjugé le 8 janvier 1418 (nouveau style) à l'évêque de Paris pour une somme de 200 livres tournois. Bibl. nat., ms. français 6747, fol. 33 et 95 v°.

3. *Description, d'après la teneur des chartes, du trésor... donné par Jean, duc de Berry, à la Sainte-Chapelle de Bourges*, par M. Hiver de Beauvoir (Bourges, 1855, in-8°), p. 104, article 58.

4. Louis, duc de Guyenne, fils de Charles VI.

XIII.

Item le second volume d'un brevière très richement historié et enluminé, garny d'une chemise de drap d'or semée de fueilles, mi parties de blanc et vert, lequel livre fut de feu monseigneur de Guienne. (B 180.)

Un volume de breviaire de demi temps, c'est assavoir du temps d'esté, qui se commance au second fueillet après le kalendrier *et propre sang,* très bel et richement enluminé, armoié entour des armes de feu monseigneur de Guienne, à deux fermouers d'argent dorez esmailliez des dictes armes, à une chemise de sathin vermeil figuré à fueilles vertes et blanches de veluyau et brodée d'or, CL l. t. valent C IIII^{xx} VII l. X. s. t. (C 561.)

Ce demi-bréviaire fut rendu le 14 mars 1417 (n. st.) aux exécuteurs testamentaires du duc de Guyenne, à qui le volume appartenait. (C fol. 276 v°.)

XIV.

Item d'un brevière en deux volumes, appellez les brevières de Belleville, à l'usaige de Jacobins, très bien et richement historiez [et] enluminez, declairez en la première partie du III^{c} XXXVe fueillet du livre des diz comptes precedens, est deschargié le dit Robinet d'Estampes du premier des diz volumes[1] pour les causes contenues en la correction faicte sur la dicte partie. Pour ce icy seulement le second des diz volumes; et au commancement du second fueillet du psaultier du dit volume a escript *justicie et sperate.* Couvert de drap de soye vert ouvré à bestes estranges, et par dessus une chemise d'autre drap de soye noir ouvré à fueillaiges de blanc et de bleu; fermans à deux fermouers d'or esmaillés aux armes de France. (B 114.)

Dicta duo volumina breviarii in presenti articulo declarati data fuerunt domine Marie de Francia religiose de Poissiaco[2] per mandatum domini[3], super penultima parte LXVIII folii hujus compoti redditum... (B 114.)

XV.

Item un brevière en deux volumes, à l'usage de Paris, escript de lettre de fourme et historié en plusieurs lieux, couvert de veluiau rouge, fermant à deux fermouers d'argent dorez, esmaillez aux armes de Navarre; et au commancement du second fueillet du premier volume a escript *Syon montem,* et au commancement du second fueillet de l'autre volume a escript *dixit ad me.* Lequel brevière la femme de feu Monseigneur Pierre de Navarre[4] donna à Monseigneur ou mois de novembre l'an mil quatre cens et XII. (B 149.)

Item un breviaire en deux volumes, à l'usage de Paris, qui se commance ou second fueillet après le kalendrier *Syon montem,* couvert de drap de damas vermeil, doublé de satin vermeil, fermant à deux fermoers d'argent dorez aux armes de Messire Pierre

1. Le premier volume du bréviaire de Belleville avait été baillé en garde à maître Pierre de Vérone. (B, fol. 179 v°.)

2. Marie, fille de Charles VI, religieuse à Poissy, morte en 1438.

3. Ce mandement est indiqué dans l'inventaire B, au fol. 68 v°, avec la date du 7 octobre 1418.

4. Catherine d'Alençon, veuve de Pierre de Navarre, mort le 29 juillet 1412.

de Navarre. — Item l'autre volume pareil, dont le brief d'iceulz est en françois, prisez ensemble C. l. p., valent CXXV l. t. (C 1061 et 1062.)

XVI.

Item un breviaire à l'usage de Paris, très richement escript, enluminé et ystorié, couvert de drap de soie noire, doublé de tercelin vermeil, à deux fremouers d'or faiz de maçonnerie, en chacun un escusson aux armes de France et de Monseigneur le dauphin.

(A 1100, parmi les objets qui ne furent pas trouvés en 1402.)

XVII.

Item un très bel brevière, escript de bonne lettre de fourme, à l'usaige de Paris, qui fu du Roy [1], bien historié et enluminé; et au commancement du second fueillet après la fin du kalendrier a escript *cognovit bos*. Couvert d'un drap de soye ouvré, et par dessus une chemise de drap de damas noir doublé d'un tercelin vermeil; fermant à deux fermouers d'or en façon de chasteaulx; et n'y a point de pipe [2]. Lequel brevière Monseigneur a eu de feue Madame d'Orleans [3], et avoit esté de feu Monseigneur d'Orleans, son mary, à qui mondit seigneur l'avoit donné. (B 122. C 512.)

Estimé 200 l. t. dans l'inventaire de 1416. — Ce bréviaire fut communiqué la même année au fils du roi, depuis connu sous le nom de Charles VII, qui le garda par devers lui, comme le constate l'article suivant du registre C (fol. 268 v°) :

A monseigneur le duc de Touraine, à present daulphin de Viennois, un très bel breviaire, etc. [4], prisé ou dit inventaire la somme de huit vins livres parisis; lequel breviaire, par l'ordonnance de mes diz seigneurs les executeurs et commis à la dicte execucion [de monseigneur le duc de Berry], fut envoié par maistre Pierre Franchomme, chantre de l'esglise de Paris, au dit monseigneur le daulphin, pour icellui veoir et retenir, en paiant la dicte somme de VIII^xx l. p., ou telle autre somme d'argent, à la dite execucion, comme bon lui sembleroit, affin qu'il eust le fait d'icelle envers le roy nostre dit seigneur son père et autrement pour recommandé, lequel mon dit seigneur de Touraine, après ce qu'il ot longuement veu et advisé ledit breviaire, retint icellui par devers lui, et dont il n'a aucune chose paié ne entencion de paier à la dite execucion, si comme par les lettres de mes diz seigneurs les executeurs et commis dessus diz, sur ce faictes et données le xxiiie jour de novembre MCCCCXVI, avecques recongnoissance et certifficacion de ce du dit monseigneur le daulphin faicte le xxviiie jour d'aoust mil CCCC et dix sept, tout cy rendu, peut apparoir...

XVIII.

Item ung brevière à l'usaige de Paris, escript de bonne lettre de fourme, très bien enluminé, et au commancement du second fueillet après le kalendrier et le brief dudit

1. Voyez *Inventaire du mobilier de Charles V, roi de France*, publié par Jules Labarte, p. 336, article 3281.

2. « Ymo est una parva pipa auri cum duobus parvis ursis. » Note marginale dans B.

3. Valentine de Milan, veuve de Louis, duc d'Orléans, assassiné en 1407.

4. Description semblable à celle qui vient d'être rapportée.

livre a escript *mam tu percucisti;* couvert de cuir vermeil empraint; à deux fermouers d'argent dorez esmaillez d'une annunciacion; lequel breviière l'evesque de Gap [1] donna à mondit seigneur oudit moys de janvier mil quatre cens et treize. (B 170.)

Datus fuit magistro Jo. de Stampis filio Robineti de Stampis, prout constat per litteras domini ducis datas xvi^{a} die januarii MCCCCXIIII, superius redditas, et ideo acquittatur hic idem Robinetus. (B 170.)

XIX.

Item ung petit brevière bien portatif, à l'usaige de Paris, escript de menue lettre de fourme; et au commancement du second fueillet après le kalendrier et le brief dudit livre a escript *Israel ab alienati;* couvert de veluyau vermeil; à deux petis fermoiers d'or, et une pipe de mesmes; lequel brevière le Roy donna à monseigneur le xixe jour de septembre l'an mil quatre cens et t[r]eize [2]. (B 171. C 1079.)

HEURES

XX.

Item unes heures esquelles le roy Jehan, père de mon seigneur, apprist à lire; et tout au commancement est le kalendrier; et après, pluseurs enseignemens en françoys de bien vivre selon Dieu; les heures de Nostre Dame; les heures de la Trinitié; l'office des mors; et pluseurs autres heures et oroisons, tant en latin que en françoys. Et au commancement de second fueillet après la fin du kalendrier a escript *par ceste viande.* Couvertes de drap de damas noir, lesquelles le roy de Sicile [3] donna à monseigneur le xxiiie jour d'octobre l'an mil CCCC et VII. Et depuis y a fait faire mondit seigneur deux fermouers d'or esmaillez à ses armes, à une pipe de mesmes, garnie d'un balay pes[ant] environ X caraz et deux perles; et par dessus une chemise de drap de damas violet, doublé de tercelin noir; lesquielx fermouers et pipe ainsi garnie avec la dicte chemise ont cousté de Baude de Guy IIII^{xx} frans. (B 149, C 1021.)

Estimé 125 l. t. en 1416.

XXI.

Item unes heures de la Trinité et de Nostre Dame, où il a pluseurs commemoracions de Sains, lesquelles furent de madame la duchesse de Normandie, mère de monseigneur, très bien escrites, historiées et enluminées, à deux fremouers d'or esmaillez aus armes de la royne de France de Baviere [4], et sur les tixuz a menues perles, et en l'un un saphir; couvert d'un drap de soie bleuue ovré, doublé d'un tercellin roge. (A 1057.)

1. Léger d'Eyragues.

2. « L'an CCCC et quatorze », suivant l'inventaire C. — On lit dans l'*Inventaire du mobilier de Charles V* (éd. Labarte, p. 337, article 3285) : « Item ung très petit breviaire entier, menuement escript, à l'usaige de Paris, et est le psautier ou mylieu; et se commence le second fueillet *Israel.* Et y a deux petits fermouers d'or à charnières neellez. »

3. Louis II d'Anjou.

4. La reine Isabeau de Bavière.

Date regine Anglie[1], ut constat per compotum dicti Robineti [de Stampis]. (A 1057.)

XXII.

Item unes très belles heures, très richement enluminées et ystoriées de la main Jaquemart de Odin, et par les quarrefors des fueillez en pluseurs lieux faictes des armes et devises de monseigneur; couvertes d'un sathin bleu, doublé d'un tercelin vermeil; à deux fremouers d'or esmaillez aus dictes armes, en l'un un saphir, deux grosses perles, et en l'autre un balay et deux grosses perles; et en la pipe deux grosses perles et un rubi. (A 1050.)

Date domino duci Burgondie[2], ut constat per compotum dicti Robineti [de Stampis]. (A 1050.)

XXIII.

Item unes très grans moult belles et riches heures, très notablement enluminées et historiées de grans histoires de la main Jaquemart de Hodin et autres ouvriers de monseigneur; es quelles sont les heures de Nostre Dame, les sept pseaulmes, les heures de la croix et du saint esperit, de la passion et du saint esperit encores, et l'office des mors, et au commancement du second fueillet des heures Nostre Dame a escript *flamine;* couvertes de veluiau violet; et fermans à deux grans fermouers d'or, garniz chascun d'un balay, I saphir et VI grosses perles; et y a une pipe d'or, où sont atachiez les seignaulx, garnie d'un gros balay et IIII grosses perles; laquelle perrerie est d'une chaienne en façon de paternostres et de certains eulez qui furent de feu messire Jehan de Montagu, declairez lesdiz chastons en la IIIe partie du III^c IIe fueillet desdiz comptes precedens, et la dicte chaienne en la première partie du III^c IIIIe fueillet ensuivant. Et ont lesdictes heures une grant chemise de drap de damas violet doublé de mesmes. Lesquelles heures mondit seigneur a faictes faire ainsy et par la manière qu'elles sont dessus devisées. (B 112.)

Item les belles grandes heures de monseigneur, que on appelle les très riches heures, garnies de fermoers et de pipe d'or et de pierrerie, qui sont en un estuy de cuir; prisées ensemble IIII^m l. t. (C 1059.)

XXIV.

Item unes belles heures très bien et richement historiées, et au commancement est le kalendrier bien richement escript et historié, et après est historiée la vie et passion de saincte Katherine[3]; et ensuivant sont escriptes les quatre euvangiles et deux oroisons de Nostre Dame; et après commancent les heures de Nostre Dame; et s'ensuivent pluseurs autres heures et oroisons. Et au commancement du second fueillet desdictes heures de Nostre Dame a escript *audieritis.* Couvertes de veluiau vermeil; à deux fermouers d'or, esquielx sont les armes de monseigneur de haulte taille; et par dessus

1. Isabelle de France, fille de Charles VI, femme de Richard II
2. Jean sans Peur.
3. « Et après est l'istoire de la vie et passion de saincte K. » Inventaire C.

lesdictes heures a une chemise de veluiau vermeil doublé de satin rouge. Lesquelles heures monseigneur a fait faire par ses ouvriers. (B 111. C 507.)

Et ont esté prisées avecques une pippe garnie d'un fin balay ou milieu, pesant vint caraz et quatre perles fines rondes entour, pesans chacune quatre caraz, VIIe l. p., valent VIII^c^ LXXV l. t. (C 507.)

Lesquelles heures, ainsi garnies et couvertes comme dessus est dit, très haulte et puissant dame la royne de Secille a envoyé querir et demander par maistre Pierre Franchomme, chantre de l'esglise de Paris, à messeigneur les executeurs et commis à la dicte execucion, et lesquelles mes dis seignours lui ont envoiées par le dit chantre pour icelles veoir et retenir s'il lui plaisoit, en payant la dicte somme de VII^c^ l. p., ou telle autre somme d'argent à la dicte execucion comme bon lui sembleroit, nonobstant que icelles heures feussent prisées la dicte somme de VII^c^ l. p., affin qu'elle eust envers le roy de Secille, son seigneur et mari, principal executeur du testatement du dit feu seigneur, et autrement, le fait de la dicte execucion pour recommandé, laquelle dite roine, après ce qu'elle ot longuement veues et advisées icelles heures, a retenu ycelles par devers elle et paié à la dicte execucion seulement la somme de trois cens livres tournois. (C fol. 270 v°.)

XXV.

Item en une layette plusieurs cayers d'unes très riches heures que faisoient Pol et ses frères, très richement historiez et enluminez, prisez V^c^ l. t. (C 1064.)

XXVI.

Item unes très belles heures, contenans plusieurs heures et commemoracions de Dieu et de ses sains, ou commencement desquelles est le kalendrier très richement hystorié des epistres de saint Pol, de l'ancien et nouvel testament ; et après sont pluseurs enseignemens escripz en françois de bien et honnestement vivre selon Dieu ; et lesquelles heures sont très richement historiées en pluseurs lieux, et mesmement au commencement des heures de Nostre Dame d'une anonciation et de pluseurs appostres à l'entour ; en la fin a une oroison escripte en latin qui se commence « Sancta crux. » Et sont couvertes d'un sathin bleu doublé d'un tercelin vermeil[1] ; garnies de deux fermouers d'or à deux ors[2], tenens les armes de monseigneur, assis sur tixuz noirs, semez de treffles d'or. Et est la pipe des dictes heures esmaillée aux armes de mon dit seigneur, garnie de deux perles ; et a ou milieu un balay longuet. (A 172. B 2.)

Date fuerunt per dominum ducem Bitturicensem, et per ejus litteras datas XXVIII die maii MCCCCXVI, uxori Robineti de Stampis. (B 2.)

XXVII.

Item d'unes très belles heures de Nostre Dame, escriptes de grosse lettre de fourme, déclairées ou IIe XLIIIe fueillet du livre desdiz comptes precedens, est deschargié et

1. « Et à present sont couvertes de drap de damas violet. » Ms B.
2. « Ours. » Dans le ms B.

acquittié ledit Robinet d'Estampes des dictes heures, sanz la pipe d'icelles, pour les causes contenues en la correction faitte sur la partie des dictes heures. Pour ce icy seulement une pipe, faicte d'un fermail d'or garnie d'un fin balay ou milieu pesant XX caraz, et IIII perles fines roondes entour, pesanz chascune III caraz, lequel fermail mon dit seigneur retint pour mettre esdites heures de plueurs joyaulx et autres choses que Barthelemy Rusc, marchant demourant à Paris, lui vendi et delivra, tant pour la feste et joustes faictes à Bourges le XXI et le XXII[e] jours d'avril l'an mil CCCC et cinq après Pasques, que autrement, et cousta la somme de III[c] XXXVII frans X sous tournois[1]. (B 82.)

XXVIII.

Item unes autres heures de Nostre Dame, très bien escriptes et enluminées, et en la fin pluseurs oroisons, et une oroison de la Bible; couvertes d'un sathin bleu doublé d'un tercellin vermeil; garnies de deux fremouers d'or neellez aus armes de monseigneur. (A 1054.)

Date dicto Robineto [de Stampis], ut constat per ejus compotum. (A 1054.)

XXIX.

Item unes heures de Nostre Dame, escriptes de lettre boulonnoise enluminées d'ouvrage romain, et a au commencement un escu des armes de monseigneur, et dessus deux anges qui le tiennent; couvertes d'un velluaul vert à deux fremouers d'argent armoiez. (A 1053.)

Date Burello de Dompno Martino, ut constat per dictum compotum [Robineti de Stampis]. (A 1053.)

XXX.

Item unes heures, esquelles sont les heures de Nostre Dame, les sept pseaumes, vigiles de mors, et après plusieurs oroisons, messes, le psaultier sainct Jeroyme et pluseurs autres dévocions, et au commancement sont les IIII euvangiles et le kalendrier, et a escript au commancement du second fueillet des dictes heures de Nostre Dame *Stirpis;* couvertes de veluiau vermeil à deux formouers d'or où sont les armes de monseigneur faictes de neelleure, et une pipe d'or esmaillée des dictes armes; et par dessus, une chemise de satin bleu doublé de tercelin rouge; lesquelles heures mon dit seigneur a prinses du dit Robinet d'Estampes en lieu d'unes autres heures qui lui a données, dont mencion est faicte en la première partie du II[e] XLIII[e] fueillet du livre des dix comptes precedens. (B 148.)

Iste ore date fuerunt domino episcopo Claromontensi[2], ejus consiliario, per litteras domini ducis datas VIII januarii MCCCC XV... (B 148.)

1. Il résulte de cet article qu'un très beau livre d'heures mentionné sur un ancien inventaire était régulièrement sorti du trésor du duc de Berry avant l'année 1413 et que le garde des joyaux n'avait plus à en conserver que la pipe, dont le principal ornement était un fermail d'or acheté à Paris vers l'année 1405 pour une somme de 336 l. 10 s. t.

2. Martin Gouge, précédemment évêque de Chartres.

XXXI.

Item unes petites heures, esquelles sont les heures de Nostre Dame, les sept pseaulmes, l'office des mors, les heures de la passion Nostre Seigneur, la vie saincte Margarite et pluseurs autres suffraiges et devocions, très bien escriptes et enluminées; et au commancement du second fueillet des heures de Nostre Dame a escript *sunt omnes fines*. Et sont couvertes de deux ais d'argent doré, où il a d'un cousté un crucifiement, et de l'autre part un couronnement de Nostre Dame. Fermans à deux fermouers de mesmes. Lesquelles heures mon dit seigneur achata du dit maistre Regnault du Montet, ou moys de janvier l'an mil IIII^c et XII, pour le pris et somme de XXX escus d'or comptans. (B 153.)

Date fuerunt per dominum ducem domino episcopo Carnotensi[1], constatque per mandatum datum quinta die septembris anno M° CCCC° XIIII° hic traditum. (B 153.)

XXXII.

Item unes petites heures de Nostre Dame, nommées Heures de Pucelle, enluminées de blanc et de noir, à l'usage des Prescheurs, garnies de petis fremouers d'or, où il a une anonciacion, et au bout des tirans[2] a deux petis boutons de perles; couvertes d'un drap de soie bleuue. (A 171, B 1, C 978.)

Estimées 15 l. t. en 1416.

XXXIII.

Item unes petites heures de Nostre Dame, très bien historiées de menues histoires, dont les aiz sont couvertes d'or, ouvrez à ymages faiz de haute taille; lesquelles heures la femme de messire David de Brimeu a données à monseigneur au mois de janvier lan mil quatre cens et qninze. (B 181.)

Date fuerunt comitisse Armigniaci, filie dicti domini ducis[3]; constat per litteras dicti domini datas XVe die maii MCCCCXVI°, superius redditas. (B 181.)

XXXIV.

Item unes petites heures, esquelles sont les heures de Nostre Dame, les sept psaulmes, vigilles de mors et autres devocions; et au commancement a une oroison de saint Jehan Baptiste, et le kalendrier; et a escript au commancement du second fueillet des dictes heures de Nostre Dame *quoniam;* couvertes de drap d'or; fermans à deux fermouers d'or esmaillez aux armes de monseigneur; ouvré ledit drap d'or à fleurs de liz; et par dessus, une chemise de drap de damas bleu doublé de tercelin rouge; lesquelles heures mondit seigneur achapta à Paris, en son hostel de Neelle, le XIe jour de decembre quatre cens et quinze[4] pour le pris et somme de cinquante escuz d'or comptans. (B 162, C 739.)

1. Martin Gouge.
2. *Tiroers* dans l'inventaire C.
3. Bonne de Berry, qui épousa successivement Amédée, comte de Savoie, et Bernard, comte d'Armagnac.
4. M CCCC XI, dans l'inventaire C.

A Jehan Gauchier, clerc des joyaulx de feu mon dit seigneur, une petites heures, esquelles sont les heures de Nostre Dame etc.[1]; à lui délivrées par l'ordonnance de mes diz seigneurs, pour consideration de plusieurs peines et travaulx qu'il a euz et soustenus en faisant les inventoires d'iceulz biens, tant à Paris comme à Bourges, si comme par sa quittance faite le XIII[e] jour de mars mil CCCC XVI, cy rendue, peut apparoir. (C fol. 204 v°.)

XXXV.

Item ung petit livret, ouquel a pluseurs oroisons escriptes en lattin, de bonne lettre de fourme, et les rubriches escriptes en françois, très bien ystorié et enluminé; et au commancement du second fueillet a escript *am quia peccavi;* couvert de cuir rouge houssé, sans fermouers; lequel monseigneur de Guienne[2] donna à monseigneur au mois de juillet mil quatre cens et douze. (B 157, C 1193.)

Datus fuit regi Hyspanie per dominum ducem, ut constat per mandatum dicti domini ducis datum VII[a] die julii anno M. CCCCXV, superius redditum. (B 157.)

Donné comme l'en dit au roy de Castelle[3]. (C 1193.)

XXXVI.

Item un livre de bien grosse lettre de fourme, ouquel sont plusieurs oroisons en latin à Dieu et Nostre Dame, le psaultier saint Jeroysme, les VII pseaumes compilez par François Petrarque, les heures de la croix et du saint esprit, et pluseurs autres devocions et contemplacions à Dieu. Et au commancement du second fueillet a escript *ac sompnolencia.* Couvert de cuir rouge empraint; à un viez fermouer d'argent blanc, et fault l'autre fermouer; lequel livre maistre Philippe de Corbie, conseiller et maistre des requestes de l'ostel du Roy et de monseigneur, donna à mon dit seigneur le XVII[e] jour de novembre l'an mil CCCC et IX. (B 125, C 513.)

Estimé 75 s. t. en 1416.

XXXVII.

Item un bien petiot livret, ou quel a pluseurs oroisous et commemoracions de sains et de sainctes, au commancement duquel est escripte l'oroison « O intemerata »; fermant à deux petis fermouers d'or, sanz tixuz; ouquel mondit seigneur a fait mettre une pipe d'or garnie d'un grain de ruby et de deux poinctes de dyamens, lequel livre le Roy donna à mondit seigneur ou mois de may ensuivant l'an mil CCCC et IIII[4]. (B 92, C 1072.)

Dans les pages précédentes j'ai rassemblé, en évitant les doubles emplois, tout ce que les anciens inventaires nous apprennent sur les bréviaires, les psautiers et les livres d'heures qui ont appartenu au duc de Berry. Je dois maintenant exposer le résultat de mes recherches sur les

1. Description semblable à celle qui précède.

2. Louis, duc de Guyenne, mort en 1415.

3 Jean II, roi de Castille.

4. « Item ung petit livret couvert de drap d'or, à deux fermoers des armes monseigneur de Berry, très parfaittemeut bien ystorié, où sont plusieurs oroisons en françoys et en latin. » *Inventaire du mobilier de Charles V, roi de France*, publié par Jules Labarte, p. 318, article 3062.

manuscrits de cette espèce que nous pouvons encore admirer dans les collections publiques ou privées. La liste que j'en ai provisoirement arrêtée comprend douze articles, dont chacun répond à une œuvre d'art vraiment remarquable. Je m'attacherai à en donner un signalement exact, sans avoir la prétention d'épuiser un sujet aussi vaste que difficile à traiter.

Les livres que nous avons à passer en revue n'ont pas tous la même origine : les uns venaient des collections de Charles V, et le duc de Berry se les était fait céder par son neveu Charles VI ou par des personnages à qui Charles VI les avait donnés ; les autres avaient été exécutés pour le duc de Berry, ou acquis par lui des marchands qui connaissaient la passion du prince pour les objets d'art et de luxe. Je commencerai par les manuscrits qui venaient de Charles V et qui avaient excité la convoitise du duc de Berry.

I. Le Bréviaire de Belleville.

mss. latins 10483 et 10484 de la Bibliothèque nationale.

Le premier livre dont je dois parler est un bréviaire en deux volumes conservé à la Bibliothèque nationale et connu, depuis la fin du xiv[e] siècle, sous le titre de Bréviaire de Belleville. Selon toute apparence, il était ainsi dénommé parce qu'il avait été fait pour Jeanne de Belleville, femme du malheureux Olivier de Clisson, exécuté aux halles de Paris en 1343, et mère du connétable Olivier de Clisson, mort en 1407. Le plus ancien texte relatif au Bréviaire de Belleville qui nous soit parvenu est l'article suivant de l'inventaire du mobilier de Charles V[1] :

> Premièrement ung très beau breviaire, très parfait, bien escript, très noblement enluminé et très richement ystorié, lequel est en deux volumes, et est à l'usaige des Frères Prescheurs, et est appellé le Breviaire de Belleville ; et se commance le second fueillet du premier volume *Et scitote,* et du second volume *Justicie.* Et en sont les fueillez par dehors ystoriez à ymages. Et sont les fermouers d'argent doré esmaillez des armes de Belleville. Et sont en deux estuiz de cuir bouilly ferrez.

Le second feuillet du texte du ms. 10483 commence par les mots *Et scitote,* et celui du ms. 10484 par le mot *Justicie.* Le bréviaire à l'usage des Frères Prêcheurs contenu dans les mss. 10483 et 10484 est donc bien celui qu'on appelait le Bréviaire de Belleville. A la mort de Charles V, en 1380, il échut à Charles VI, qui l'offrit à Richard II, roi d'Angleterre.

1. Ms. français 2705, fol. 281. Voy. *Inventaire du mobilier de Charles V, roi de France,* publié par Jules Labarte, p. 338.

Henri IV, successeur de Richard, le renvoya en France et en fit cadeau au duc de Berry. C'est ce qu'attestent deux notes de Jean Flamel, tracées sur les gardes du Bréviaire :

Cest breviaire est à l'usaige des Jacobins, et est en deux volumes, dont c'est ci le premier. Et est nommé le Breviaire de Belleville. Et le donna le roy Charles le sixiesme au roy Richart d'Angleterre. Et quand il fut mort, le roy Henry, son successeur, l'envoya à son oncle le duc de Berry, auquel il est à present. FLAMEL [1].

C'est le second volume des livres appellez les Breviaires de Belleville, à l'usaige des Jacobins, lequel est à Jehan, filz de roy de France, duc de Berry et d'Auvergne, conte de Poitou, d'Estampes, de Bouloingne et d'Auvergne. Et lui furent envoyéz de Angleterre. FLAMEL [2].

Les inventaires du duc de Berry que j'ai précédemment publiés [3] nous apprennent que le duc de Berry se dépouilla du Bréviaire de Belleville, le 7 octobre 1413, en faveur de sa nièce, Marie de France, religieuse à Poissy, particularité qui nous est d'ailleurs attestée par deux notes de Jean Flamel [4]. Le livre resta longtemps au couvent de Poissy, où il passa successivement entre les mains de plusieurs filles de la famille Jouvenel des Ursins, dont les armes furent peintes au xve siècle sur les tranches des deux volumes.

Les matières sont ainsi disposées dans le Bréviaire de Belleville, dont les feuillets, en parchemin très fin, sont hauts de 240 millimètres et larges de 170.

Le tome Ier (ms. 10483), qui consiste en 446 feuillets, contient : 1° l'explication de plusieurs des peintures du livre (fol. 2) ; — 2° un calendrier, dont il ne reste que les mois de novembre et de décembre (fol. 6); — 3° le psautier (fol. 7) ; — 4° un avertissement sur la composition du Bréviaire, sur la récitation des offices et la célébration des fêtes (fol. 88) ; — 5° le propre des saints, depuis la Saint-André jusqu'à la Saint-Barnabé (fol. 96) ; — 6° le commun (fol. 189 v°); — 7° la partie d'hiver du propre du temps (fol. 213).

Dans le tome II (ms. 10484), composé de 432 feuillets, nous avons : 1° le calendrier, dont il ne subsiste que les mois de janvier et de février (fol. 2) ; — 2° le psautier (fol. 3), dont le premier feuillet a été arraché ; — 3° le propre du temps (fol. 81), à partir de la Trinité, avec une lacune au commencement; — 4° le propre des saints, à partir de la translation de saint Dominique (fol. 218) ; — 5° le commun (fol. 398).

1. Ms. latin 10483, fol. 444 v°.
2. Ms. latin 10484, fol. 1.
3. Article XIV.
4. Ms. latin 10483, fol. 445 ; ms. latin 10484, fol. 1 v°.

Après les déplorables mutilations qu'a subies le Bréviaire de Belleville, il y subsiste, sans parler des ornements du calendrier, 76 petites peintures, mesurant environ 50 millimètres de largeur sur 40 millimètres de hauteur. Outre ces tableaux, qui sont compris dans la justification même des pages, on trouve sur la marge inférieure des feuillets 31 peintures, un peu moins resserrées; c'est à elles que l'auteur de l'inventaire de Charles V fait allusion quand il dit, en parlant du Bréviaire de Belleville : « Et en sont les fueillez par dehors ystoriez à ymages. »

Les ornements et les peintures du Bréviaire de Belleville peuvent être cités comme un excellent exemple du travail des artistes français vers le milieu du XIV[e] siècle. L'intérêt de plusieurs des peintures est d'autant plus grand que la signification symbolique en est expliquée avec beaucoup de détails dans un avertissement mis en tête du premier volume. Cet avertissement, dont le texte a été publié en 1875 par M. Marcel de Fréville[1], est un document fort curieux, sans lequel nous aurions grand'peine à comprendre les peintures de plusieurs autres manuscrits de la librairie du duc de Berry, notamment de ceux qui portent à la Bibliothèque nationale les n[os] 919, 1052 et 18014 du fonds latin.

Je dois citer une particularité du Bréviaire de Belleville, qui n'a pas encore été, je crois, remarquée, et qui m'avait échappé jusqu'à ces derniers jours : ce sont des notules très fines, écrites au bas de quelques pages et qui paraissent se rapporter au payement des copistes ou des enlumineurs. Il a sans doute existé au pied de beaucoup d'autres pages des notes de ce genre, qu'on devait faire disparaître, soit en passant la pierre ponce sur les feuillets terminés, soit en les rognant pour la reliure. Quoi qu'il en soit, voici ce que j'ai déchiffré sur trois pages du tome I[er] (Ms. 10483) :

Fol. 33. Mahiet. — J. Pucelle. a baillie XX et III s. VI d.
Fol. 62. Ancelet pro I p.
Fol. 300. J. Chevrier pro I p.

Par les mots *pro I p.*, qui doivent se lire *pro una pecia*, il faut entendre une quantité déterminée de copie. En effet, suivant les usages de l'Université de Bologne, la *pièce* se composait de 16 colonnes de texte, à 62 lignes par colonne et à 32 lettres par ligne[2]. — *Mahiet*, *J. Pucelle*, *Ancelet* et *J. Chevrier* doivent donc être les noms de copistes

1. *Commentaire sur le symbolisme religieux des miniatures d'un manuscrit du* XIV[e] *siècle par le miniaturiste lui-même,* dans *Nouvelles archives de l'art français,* années 1874-1875, p. 145-155.

2. Du Cange, au mot *Pecia;* éd. Didot, V, 163, col. 3.

ou d'enlumineurs qui ont travaillé au Bréviaire de Belleville. La vue de ces noms m'a remis en mémoire une note qu'on lit en caractères microscopiques à la fin d'une bible latine classée à la Bibliothèque nationale sous le n° 11935 du fonds latin : « Jehan Pucelle, Anciau de Cens, Jaquet Maci, il hont enluminé ce livre ci. Ceste lingne de vermellon que vous veés, fu escrite en l'an de grace mil CCC et XXVII, en un jeudi, darrenier jour d'avril, veille de mai, quinto die. »

Le *Mahiet*, le *J. Pucelle* et l'*Ancelet* du Bréviaire de Belleville sont évidemment les enlumineurs qui sont appelés *Jaquet Maci*, *Jehan Pucelle* et *Anciau de Cens* dans la souscription de la bible de l'année 1327. Nous connaissons ainsi plusieurs des artistes qui ont été employés à la décoration du Bréviaire de Belleville. L'un d'eux, Jean Pucelle, n'aurait-il pas été un chef d'atelier, qui aurait eu une certaine célébrité parmi ses contemporains, et n'aurait-on pas désigné par le nom de cet enlumineur des livres enluminés par lui et par ses compagnons? Ainsi s'expliquerait un article des inventaires du duc de Berry[1] : « Item unes petites heures de Nostre Dame, nommées Heures de Pucelle, enluminées de blanc et de noir ».

II. Le très beau Bréviaire du roi Charles V.

Ms. latin 1052 de la Bibliothèque nationale.

Un autre livre du roi Charles V, qui n'est pas sans analogie avec le Bréviaire de Belleville, et qui, comme lui, échut au duc de Berry, est celui que le rédacteur de l'inventaire de l'année 1413 désigne ainsi : « Un très beau bréviaire écrit de bonne lettre de forme, à l'usage de Paris, qui fut du roi, bien historié et enluminé. » Le même inventaire nous apprend que le second des feuillets, qui dans ce bréviaire suivaient le calendrier, commençait par les mots *cognovit bos*[2]. Il n'en faut pas davantage pour faire reconnaître, dans le volume ainsi décrit, un manuscrit de Colbert qui porte aujourd'hui à la Bibliothèque nationale le n° 1052 du fonds latin, et dont le second feuillet du texte (fol. 8) commence par les mots *cognovit bos*.

Rien dans le ms. 1052 ne trahit la noble origine et les non moins nobles vicissitudes d'un volume qui peut néanmoins revendiquer une place d'élite parmi les beaux livres du milieu du XIV[e] siècle. Il consiste

1. Article XXXII des extraits que j'ai publiés plus haut.
2. Voy. l'article XVII des inventaires précédemment publiés.

en 617 feuillets de très fin parchemin, hauts de 235 millimètres et larges de 173. C'est un très ample bréviaire parisien, dont les rubriques sont en français, et qui est intitulé (fol. 7) : « Ci commence le bréviaire selonc l'usage de Paris. » On y doit distinguer six parties :

1° Un calendrier (fol. 1-6);

2° Le propre du temps (fol. 7-206 v°);

3° Le psautier et la litanie des saints (fol. 207-283 v°);

4° Le propre des saints (fol. 285-582 v°);

5° Le commun (fol. 585-605);

6° Les rubriques ou le bref, en français (fol. 606-617).

La place du psautier au milieu du volume, la rédaction française du bref et la présence des mots *cognovit bos* au haut du second feuillet du texte sont trois particularités qui nous autorisent à appliquer au ms. 1052 l'article suivant de l'inventaire du mobilier de Charles V : « Item ung autre grant breviaire entier, très noblement escript et très noblement enlumyné et ystorié, et est le psaultier ou mylieu du breviaire. Et se commance la seconde page *cognovit bos*. Et sont les fermouers d'or, et est en l'un ung roi, et en l'autre ung ymage à genoulx. Et est la pipe ouvrée à une orbe voye. Et en est le brief en françoys[1]. »

Cette notice, combinée avec celles des deux derniers inventaires du duc de Berry, nous révèle toute l'histoire du livre pendant le premier siècle de son existence. Le volume, que les contemporains appelaient un très beau bréviaire, et qu'ils trouvaient très noblement écrit, et très noblement enluminé et historié, a dû être exécuté pour le roi Charles V, auquel il a certainement appartenu. Charles VI en fit cadeau à son oncle Louis, duc d'Orléans; la veuve de celui-ci, Valentine de Milan, l'offrit à son beau-frère le duc de Berry, qui en fit changer la garniture en y mettant deux fermoirs d'or en forme de châteaux et une petite pipe d'or ornée de deux oursons. A la mort du duc, le livre fut estimé 200 livres tournois, et les exécuteurs testamentaires, pour se concilier les bonnes grâces du Dauphin, depuis Charles VII, le lui envoyèrent, sans fixer la somme moyennant laquelle il pourrait en devenir propriétaire. Le prince, après qu'il eut longuement vu et avisé le bréviaire, trouva bon de le garder par devers lui, en déclarant cependant qu'il n'avait point l'intention de rien payer à la succession de son grand-oncle.

Quand on a sous les yeux le ms. 1052, on comprend aisément que Charles VII ait éprouvé le désir de s'approprier un aussi beau livre. Le

1. Ms. français 2705, fol. 279 v°, article 3281. Voy. *Inventaire du mobilier de Charles V, roi de France,* publié par Jules Labarte, p. 336.

parchemin en est d'une finesse exquise; l'écriture, disposée sur deux colonnes, ne laisse rien à désirer soit pour l'élégance, soit pour la netteté et la régularité. C'est à bon escient que les clercs du XIV[e] siècle le déclaraient très noblement historié et enluminé. Sans parler des miniatures du calendrier, qui représentent les occupations de chaque mois et les signes du zodiaque, on y compte 59 tableaux, de 50 millimètres de hauteur et de 45 millimètres de largeur, et 130 tableaux de moindres dimensions, environ 30 millimètres sur 24. De plus, la marge inférieure de plusieurs pages du psautier (fol. 207, 217, 226, 232, 238, 245 v°, 252 v° et 261) renferme huit délicieuses peintures assez semblables à celles du Bréviaire de Belleville.

III. Les Heures de Savoie.

MS. E. V. 49 (JADIS F. I. 54) DE L'UNIVERSITÉ DE TURIN.

Un troisième volume que le duc de Berry tira de la librairie de son frère le roi Charles V est un livre d'heures, conservé à la bibliothèque de l'Université de Turin et dont je dois la connaissance à mon confrère et ami M. Paul Meyer. La notice qu'en a donnée Pasini[1], en 1749, ne permettait d'en deviner ni la date ni la nature.

L'origine de ces heures, dont les feuillets sont hauts de 200 millimètres et larges de 140, n'est pas douteuse. Sur la fin, au fol. 213, Jean Flamel a tracé une inscription ainsi conçue :

> Ces heures furent au roy Charles le quint, et sont apelées les Heures de Savoye. Et donna les dites heures le roy Charles le sisiesme, filz du roy Charles le quint devant dit, à son oncle le duc de Berry, le... jour de juillet, l'an de grace mil quatre cens et neuf. FLAMEL.

Les miniatures de ce livre sont encadrées de bordures tricolores, et beaucoup d'initiales renferment les armes de France, celles de Savoie et celles de Bourgogne. Convient-il d'expliquer la présence de ces deux dernières armoiries et la dénomination de *Heures de Savoie* par le mariage de Blanche, fille de Robert II, duc de Bourgogne, et petite-fille de saint Louis, avec Édouard de Savoie en 1307? Blanche de Bourgogne, dont le mari fut comte de Savoie de 1323 à 1329, mourut en 1348. Sans avoir vu les Heures de Savoie, je ne saurais dire s'il est possible ou non d'en rapporter l'exécution à la première moitié du XIV[e] siècle. Dans tous les cas,

1. *Codices mss. Taurin.*, II, 275.

le livre aurait été remanié pour servir à un roi de France. On lit, en effet, cette prière à la p. 495 :

Oratio ad sanctum Ludovicum regem Francie. Sancte et pie Ludovice, unus de gloriosis confessoribus Dei, unus de regibus magnis amicis Dei, iste peccator, iste indignus, iste successor tuus, licet ineptus, licet nimis inconveniens heres tuus, dubius, nescius, sollicitus et anxius de populo tuo commisso regimini suo, ego scilicet inutilis persona, nullis bonis ornata, sed profunda ignorantia tenebrata, innumeris viciis deformata, immensis peccatis onerata, ego, inquam, quem Deus et tu post Deum voluisti fieri regem in populo tuo...

Cet héritier et ce successeur de saint Louis, qui avait une si vive sollicitude pour le peuple confié à son gouvernement, ne saurait être que le roi Charles V, dont M. Paul Meyer a cru reconnaître l'image en tête de plusieurs autres oraisons rédigées pour être mises dans la bouche d'un roi. Le passage du livre par les mains de Charles V est d'ailleurs expressément indiqué par la note de Flamel : *Ces heures furent au roy Charles le quint...* Il y a donc lieu de rechercher dans quels termes il figure sur les inventaires royaux. Pour y arriver, il importe de savoir quels morceaux contiennent les Heures de Savoie et comment ces morceaux sont disposés. A cet égard nous sommes parfaitement renseignés par une note que Flamel a tracée à la fin des Heures de Savoie :

Cy après s'ensuivent les choses qui sont escriptes en ces heures.

Premièrement le kalendrier. — Item le psaultier. — Item les heures de la Trinité. — Item les heures du saint esperit. — Item les heures Nostre Dame à l'usaige de Paris. — Item les heures de la passion de Nostre Seigneur. — Item les heures de saint Jehan Baptiste. — Item les heures des Angres. — Item pluseurs oraisons de Nostre Dame. — Item les heures de saint Jehan l'euvangeliste. — Item les heures de saint Loys de France. — Item les heures de saint Loys de Marsaille. — Item les heures de la Magdelaine. — Item pluseurs memoires de la passion, des anges, de toussains et de la Trinité. — Item vigiles de mors. — Item les sept pseaumes et la letanie. — Item les xv pseaumes. — Item pluseurs memoires de Dieu et de Nostre Dame, des appostres, de pluseurs martirs, de pluseurs confesseurs et de pluseurs vierges. — Item memoire du pape et des personnes de l'eglise. — Item pour les roys et pour les princes de terre. — Item pour les laboureurs. — Item pour ceulz qui sont en pechie mortel. — Item pour ceulz qui sont en peril de mere. — Item pour les prisonniers. — Item pour ceulz qui font aumosnes. — Item pour parens et pour amis. — Item pour soy mesmes. — Item pour ceulz qui sont en purgatoire. — Item de rechief memoires de Dieu, de Nostre Dame, de pluseurs martirs, appostres, confesseurs et d'autres sains et vierges et sainctes. — Item des reliques. — Item de la paix. — Item pluseurs oroisons à Dieu. — Item oroisons quant on dit la messe. — Item oroisons qu'on dit quant on se lieve et couche. — Item oroisons de la croix. — Item oroisons de saint Denis. — Item oroisons de saint Loys de France. — Item oroisons quant on

doit escommunier[1]. — Item oroisons à la Trinité. — Item autres oroisons à Dieu. — Item autre oroison quand on se lieve. — Item l'euvangille saint Jehan. — Item une autre messe de la Trinité. — Item une messe de saint Denis. — Item une messe de Requiem. — Item une messe de saint Loys de France. — Item une messe des angres. — Item une messe du saint esperit. — Item une messe de la Croix. — Item une messe de reliques. — Item une messe de Nostre Dame. — Item memoire de saint Pierre et de saint Pol. — Item le psaultier saint Jheroisme.

Il me semble assez probable que le livre ainsi décrit par Flamel est celui qui figure en ces termes sur l'inventaire de Charles V, comme déposé dans l'étude du roi, en la tour du bois de Vincennes :

Item ou dit estude du roy estoient les très belles grans[2] heures du dit seigneur, très bien escriptes et très noblement enluminées et historiées. Et au commencement des dictes heures, tantost après le kalendrier, est le psaultier, les heures de la Trinité, de Nostre Dame, de la Passion, de saint Jehan Baptiste, des angelz, oroisons de Nostre Dame, heures de saint Jehan l'euvangeliste, celles de saint Loys, roy de France, saint Loys de Marceille, de la Magdalene, memoires de plusieurs saints, vigilles de mors, sept pseaulmes et letanie, et plusieurs memoires de saints et sainctes; toutes les choses dessus escriptes et enluminées comme dit est. Et se commance le second feuillet *portatus sum*. Lesquelles heures sont couvertes de brodeure à plusieurs ymaiges à lozenges et à rondeaulx de perles. Et sont les courroyes des fermouers couvertes chacune de sept fleurs de lys d'or, à compter le clou qui tient aux aiz des dictes heures. Et en chacune fleur de liz a quatre perles. Et sont les fermoers des dictes heures d'or, garny chacun de deux balaiz, deux saphirs et cinq grosses perles; et les tirouers d'un laz de soye à or, en chacun ung gros bouton de perles. Et est la pipe des dictes heures garnye de deux balaiz et ung saphir et quatre grosses perles. Lesquelles sont en ung estuy de cuir bouilly pendant à ung large laz de soye azurée semée de fleurs de lys d'argent doré[3].

Le rédacteur de l'inventaire de Charles V a énuméré seize morceaux contenus dans le magnifique volume qu'il appelle *les très belles grandes heures du roi*. Ces seize morceaux se retrouvent exactement dans le même ordre au commencement du manuscrit E. V. 49 de Turin, que nous savons avoir été à l'usage de Charles V. Cette concordance est déjà assez significative. L'identité des très belles grandes Heures du roi et des Heures de Savoie, conservées à l'Université de Turin, ne sera cependant démontrée que si l'on peut établir que le second feuillet des Heures de Savoie a

1. Le manuscrit porte *escomrcher* avec un signe d'abréviation sur la lettre *o*. Il s'agit évidemment de la communion. Le passage correspondant du texte nous donne cette leçon : *ante sacram communionem*.

2. Les heures de Savoie ont pu être qualifiées de *grandes*, non pas à cause de leur taille, mais en raison du grand nombre de morceaux qu'elles contiennent.

3. Manuscrit français 2705, fol. 264, article 3066. Voy. *Inventaire du mobilier de Charles V, roi de France*, publié par Jules Labarte, p. 349.

commencé par les mots *portatus est*. Je recommande cette vérification aux paléographes qui pourront examiner à loisir les Heures de Savoie. M. Paul Meyer, à qui l'importance de ce détail n'avait pas échappé, a pu simplement constater qu'il y a une lacune ou une interversion dans les feuillets qui suivent le calendrier.

Quel que soit le résultat de la vérification qui reste à faire, il est certain que les Heures de Savoie ont appartenu à Charles V et qu'elles ont été données par Charles VI à Jean, duc de Berry.

Après avoir décrit les bréviaires ou livres d'heures que le duc de Berry avait tirés de la librairie de son frère, le roi Charles V, et auxquels il ne fit faire ni changements ni additions, je dois examiner les volumes qu'il fit exécuter ou arranger pour lui-même et qui portent plus ou moins expressément les marques de cette origine. Je commence par deux manuscrits sur lesquels on ne peut concevoir le moindre doute, quoique ni l'un ni l'autre ne soit mentionné sur aucun des anciens inventaires. On sait bien, d'ailleurs, que ces inventaires sont fort incomplets et qu'ils ne font pas la moindre allusion à quelques-uns des volumes les plus importants et les plus authentiques de la librairie du duc de Berry.

IV. HEURES DE TURIN.

MS K. IV. 29 (JADIS D. VI. 23) DE L'UNIVERSITÉ DE TURIN.

Je ne connais ce manuscrit que par un très bref article du Catalogue de Pasini[1], par des notes qu'ont bien voulu me communiquer M. Paul Meyer et M. Castan, et par des photographies dues à l'obligeance de M. Pietro Vayra. C'est, paraît-il, un volume de 91 feuillets de parchemin, hauts de 275 millimètres et larges de 188.

Le fond du livre remonte sans doute au règne de Charles V, et c'est, sinon pour lui, du moins pour un roi de France qu'ont été copiées les prières des fol. 58 v° et 76 v° :

Et tu, Deus, meus creator, redemptor et protector meus, preces sanctorum tuorum et meas dignanter exaudias, et me servum tuum ac cunctum populum michi commissum regas et dirigas, ut sic transeamus per bona transsitoria quod perveniamus feliciter ad eterna. Amen.

Misericors Deus et miserator, consolator et defensor, in te, Domine, confido. Servo tuo auxilium et consilium Francorum regi tribue, quia bella michi video, bella parantur meis. Hostium meorum animos erroresque constringe mortalium, ne contra me

1. *Codices Mss. Taurin.*, II, 33.

debellare valeant, sed propter inobedienciam suam et eorum nequiciam tibi, Christe, devote supplico, ut per tuam graciam obtinere valeamus victoriam viriliter cum honore seu pacem. Amen.

Parmi les peintures, qui sont évidemment de plusieurs mains, il faut remarquer celle du fol. 77 v°, qui doit avoir été faite pour le duc de Berry. Elle représente un personnage à cheveux blancs, vêtu d'une draperie rouge damassée; il est à genoux devant la Vierge, sur un tapis aux armes de Berry. Ce doit être un de ces portraits du duc Jean, que les artistes employés par ce prince aimaient tant à insérer dans leurs ouvrages.

V. Les belles Heures du duc de Berry

COLLECTION DE M. LE BARON ADOLPHE DE ROTHSCHILD

Un autre manuscrit du duc de Berry, qui ne figure pas non plus sur les anciens inventaires, est un livre d'heures qui offre certains rapports avec le précédent et auquel la publication du grand ouvrage de M. le comte de Bastard a assuré une juste célébrité. Il y est désigné sous le titre de *Les Belles heures*, dénomination qu'il y a tout intérêt à conserver.

Ce volume, anciennement relié en maroquin rouge, aux armes de Du Plessis-Châtillon (écu chargé de trois quintefeuilles), appartenait, il y a une quarantaine d'années, au comte Victor de Saint-Mauris. En 1849, M. le marquis de Laborde[1] avait cru qu'il était allé « se réfugier à Berlin ». Mais il est heureusement resté en France, et il a trouvé une hospitalité digne de lui dans la galerie de M. le baron Adolphe de Rothschild. L'obligeance du propriétaire me met à même d'en faire connaître ici les traits caractéristiques.

On y compte, sauf erreur, 240 pages et 25 grands tableaux. On y trouve, dans l'ordre suivant :

1° Le calendrier;

2° L'office de Notre-Dame;

3° Les sept psaumes de la pénitence;

4° L'office des morts;

5° Les oraisons de la Passion;

6° Les heures du Saint-Esprit;

7° Les heures de la Passion;

8° Une prière à la Sainte-Trinité, commençant par les mots : « Summe summi tu patris unice... »

1. *Les ducs de Bourgogne*, I, cxxi, note.

9° Une prière aux anges.

Le calendrier renferme une dizaine de notes nécrologiques, qui suffisent pour établir que le livre vient bien du duc de Berry et qui peuvent servir à en fixer exactement la date. Il n'est donc pas inutile de les donner ici :

II kal. februarii. Obitus domine Johanne de Armegniaco, duchisse Biturie. — (1387.)

V idus aprilis. Obitus Johannis, regis Francie, anno LXIIII. — (1364.)

V kal. maii. Obitus Philippi, ducis Burgundie. — (1404.)

II non. maii. Obitus Ludovici, comitis Stamparum, anno IIII°. — (1400.)

X kal. septembris. Obitus Philippi de Valesio, rex (*sic*) Francorum, anno L. — (1350.)

III idus septembris. Obitus domine Bone, duchisse Normannie. — (1349.)

XVI kal. octobris. Obitus Karoli quinti, anno IIII°, regis Francorum. — (1380.)

XII kal. octobris. Obitus Ludovici, regis Cecilie. — (1384.)

II idus decembris. Obiit Johanna, regina Francie, uxor regis Philippi de Valesio. — (1348.)

La mort la plus récente qui soit mentionnée dans ces notes est celle de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, arrivée le 27 avril 1404. Ainsi les Belles heures du duc de Berry, dont toutes les parties sont parfaitement homogènes et qui ont été par conséquent achevées du vivant du prince, appartiennent à la période comprise entre les années 1404 et 1416. Je n'y ai remarqué les armes du duc de Berry qu'à un seul endroit : elles sont peintes six fois sur un catafalque dans la miniature qui est en tête de l'office des morts.

Dans la quatrième des peintures qui ornent l'office du Saint-Esprit (page 173), on doit, selon toute apparence, reconnaître une représentation du duc et de la duchesse en prières. Mais je n'ose pas affirmer qu'il faille considérer comme des portraits de la duchesse les figures d'une dame à genoux, qu'on voit sous le tableau de l'*Annonciation*, en tête de l'office de la Vierge, et sous le tableau de l'*Homme de douleurs*, en tête des oraisons de la Passion. Il serait possible que ces deux figures eussent été ajoutées après coup, en même temps que les armes peintes à côté (fascé de... et de..., à 6 merlettes de...)

D'ordinaire, les grandes peintures occupent la meilleure partie d'une page, dont le reste est occupé par trois ou quatre lignes de texte. Un petit tableau remplit l'intérieur de l'initiale du texte. La marge inférieure de la page a été mise à profit pour peindre de petites scènes fort élégamment composées. C'est ainsi que les sacrements de l'Église sont représentés au bas des feuillets sur lesquels commencent les différentes parties de l'office du Saint-Esprit.

VI. Découpures d'un livre d'Heures du duc de Berry.

Un livre d'heures tout à fait analogue à celui de M. le baron Adolphe de Rothschild a dû subir le même sort que les célèbres Heures d'Étienne Chevalier. Des mains barbares l'ont dépecé, de telle façon qu'il en subsiste à peine quelques feuillets, aujourd'hui dispersés dans différentes collections. Nous en connaissons cinq par des chromolithographies insérées dans les Évangiles de Curmer. Voici les sujets représentés sur ces cinq feuillets :

1° Le Père éternel. — Au bas de la page, des anges jouent de différents instruments de musique. — Page 100 des Évangiles de Curmer.

2° La Vierge et saint Jean. — Au bas de la page, le duc Jean, à genoux, est présenté à Notre-Seigneur par saint Jean, son patron. — Page 345 des Évangiles.

3° Le Père éternel, au pied duquel intercèdent Jésus-Christ et la sainte Vierge. — Au bas de la page, Salomon reçoit la reine de Saba. — Page 346 des Évangiles.

4° Massacre des dix mille martyrs. — Au bas de la page, le massacre des Innocents. — Page 353 des Évangiles.

5° Groupe de confesseurs. — Au bas de la page, paysage au premier plan duquel sont trois moines. — Page 354 des Évangiles.

Le premier de ces feuillets avait été communiqué à Curmer par Mgr de Falloux, et les quatre autres par M. Schnetz, directeur de l'Académie de France à Rome[1].

Je serais assez enclin à rapporter au même manuscrit une page dont il y a une épreuve inachevée parmi les planches laissées en préparation par M. le comte Auguste de Bastard. On y voit un seigneur qui se met en voyage, accompagné d'une suite nombreuse ; une procession sort d'une porte fortifiée pour bénir les voyageurs ; au fond du tableau, deux hauteurs couronnées de châteaux. Cette miniature est à rapprocher de celle qui est au folio 288 v° des Petites heures du duc de Berry (ms. latin 18014 de la Bibliothèque nationale). Elle sert de frontispice à la prière qui est ordinairement intitulée : « Ad accipiendam viam suam in exitu domus, villæ, vel castri, vel loci officium ».

1. *Appendice aux Évangiles*, 1864. Description des ornements, p. 79, 211, 220 et 223.

VII. Psautier latin-français du duc de Berry.

MS. FRANÇAIS 13091 DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE.

La forme primitive du livre d'offices destiné aux laïques était un psautier, dans lequel le texte latin était parfois accompagné d'une version française. A ce type, dont peu d'exemples nous sont parvenus[1], appartient le volume qui forme le nº 13091 du fonds français, et qui vient incontestablement du duc de Berry, puisque le prince a mis sa signature à la fin, et que Flamel a tracé ces mots sur la première page :

Ce psaultier, qui est en latin et en françois, est à Jehan, filz de roy de France, duc de Berry et d'Auvergne, conte de Poitou, d'Estampes, de Bouloingne et d'Auvergne. Flamel.

Il consiste en 272 feuillets de parchemin, hauts de 250 millimètres et larges de 175. On y trouve, disposé sur deux colonnes, le texte latin et la version française des psaumes et des cantiques, avec les litanies des saints en latin.

Ce volume a dû être fait pour le duc de Berry. En effet, les litanies (fol. 270) mentionnent les saints propres à l'église de Bourges : « Sancte Guillerme, sancte Vursine, sancte Austregisile, sancte Sulpici... » — En tête sont les images des prophètes et des apôtres ; cette suite de vingt-quatre tableaux, dont plusieurs sont inachevés, est considérée à bon droit comme un des chefs-d'œuvre de l'art français à la fin du xive siècle. Le psautier est, en outre, orné de huit peintures d'un tout autre style que celles du commencement. Cette différence de travail avait frappé les rédacteurs des anciens inventaires du duc de Berry, qui, en enregistrant le psautier latin-français, ne manquent pas de faire observer[2] qu'il y a, au commencement, plusieurs histoires de la main de maître André Beauneveu. Je ne reviendrai pas sur ce qui a été dit[3] de ce grand artiste,

1. Samuel Berger, *la Bible française au moyen âge*, p. 321, 322, 342, 352, 371, 395, 396, 399, 402 et 432. Le dernier des psautiers en latin et en français que M. Berger ait décrits est un volume de la bibliothèque de Munich, dont il a bien déterminé l'origine, en l'attribuant à Isabelle de France, femme d'Édouard II, roi d'Angleterre ; mais on ne saurait se prévaloir de ce que la fête de Pâques y est marquée au 27 mars dans le calendrier, pour rapporter l'exécution du manuscrit à l'année 1323. Pâques est mentionné au 27 mars dans la plupart des calendriers du moyen âge.

2. Voy. l'article V des inventaires précédemment publiés.

3. Waagen, *Kunstwerke und Künstler in Paris*, p. 335. — Delisle, *Mélanges de paléographie et de bibliographie*, p. 297 et 298. — Wauters, *Recherches sur l'his-*

immortalisé par les éloges de Froissart. Je me borne à signaler une variante que présentent les différents inventaires : celui de l'année 1402 porte : *de la main maistre André Beaunepveu*, et ceux des années 1413 et 1416 : *de la main feu maistre André Beaunepveu*. En doit-on conclure qu'André Beauneveu vivait encore en 1402 et qu'il était mort avant la fin de l'année 1413? Je pose la question sans oser y répondre.

On trouvera dans la *Paléographie universelle* de Silvestre[1] le fac-similé de deux pages du psautier du duc de Berry : la note de Jean Flamel et le texte du fol. 239 v°.

VIII. Les belles grandes Heures du duc de Berry.

MS. LATIN 919 DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE.

Le plus somptueux des volumes mentionnés sur les inventaires du duc de Berry est le livre d'heures qui fut estimé 4,000 livres tournois lors de l'ouverture de la succession, et qui est appelé tantôt *les belles grandes heures de monseigneur*, tantôt *unes très grans moult belles et riches heures*[2]. On comprend qu'il importe de déterminer à quel manuscrit doivent s'appliquer d'aussi pompeuses qualifications. Le docteur Waagen[3], dans un ouvrage publié en 1839, avait, sur la foi de M. le comte de Bastard, admis qu'il s'agissait là du manuscrit latin 919 de la Bibliothèque nationale; mais depuis il est revenu sur cette opinion, et dans un ouvrage plus récent[4] il a essayé de démontrer que les Belles grandes heures du duc de Berry étaient, non pas le ms. latin 919, mais le livre d'heures possédé par Mgr le duc d'Aumale et dont il sera bientôt question.

Voyons donc quelles conditions doit remplir un manuscrit pour répondre à la description que les inventaires du XVe siècle nous ont laissée des Belles grandes heures. L'expression *très grand* employée dans l'inventaire de l'année 1413 suffirait pour exclure un volume de la taille du manuscrit de Chantilly; mais elle est d'une merveilleuse justesse, si on l'applique au ms. 919 dont les dimensions sont tout à fait extraordinaires pour un livre d'heures : 397 millimètres sur 295. — Le même

toire de l'école flamande de peinture avant et pendant la première moitié du XVe siècle, premier fascicule, p. 55 et suiv. (Extr. des *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, 3e série, t. V, année 1883.)

1. Planche CXCV; éd. de sir Fred. Madden, p. 541.
2. Voy. l'article XXIII des inventaires ci-dessus publiés.
3. *Kunstwerke und Künstler in Paris*, p. 338 et 339.
4. *Galleries and Cabinets of art of Great-Britain*, p. 249, note.

inventaire de 1413 nous apprend que les très grandes heures renfermaient les Heures de Notre-Dame, les sept psaumes, les heures de la Croix et du Saint-Esprit, un second texte des heures de la Passion et du Saint-Esprit, et enfin l'Office des morts. Il serait impossible de mieux définir le contenu du ms. 919, dans lequel nous trouvons, à la suite du calendrier (fol. 1-6) :

1° Les Heures de Notre-Dame (fol. 8-42 v°) ;

2° Les sept psaumes de la pénitence et les litanies des saints (fol. 45-52);

3° Les petites heures de la Croix (fol. 53-55 v°), et les petites heures du Saint-Esprit (fol. 56-58);

4° Les grandes heures de la Passion (fol. 61-85 v°), et les grandes heures du Saint-Esprit (fol. 86-101);

5° L'office des morts (fol. 106-123 v°).

Un dernier détail lèverait tous les doutes qui pourraient encore rester dans notre esprit : le mot *flamine,* suivant l'inventaire, se lisait au commencement du second feuillet de l'office de Notre-Dame dans les très grandes heures du duc de Berry. Or le ms. 919 nous offre, au haut du deuxième feuillet des heures de Notre-Dame (fol. 9 du ms.), les mots *flamine sacro qui tecum...*

La démonstration ne saurait être plus rigoureuse. Une seule objection a été mise en avant par le docteur Waagen, c'est que l'inventaire parle de *grans histoires*, et que le ms. 919 ne renferme pas de peintures occupant des pages entières, mais seulement de petits tableaux n'ayant généralement guère plus de 100 millimètres de hauteur sur 90 de largeur. J'avoue que ces dimensions sont un peu exiguës pour de « grandes histoires »; mais il est évident que le ms. 919 ne nous est pas arrivé sans avoir subi de graves détériorations : plusieurs des feuillets dont il se compose portent les traces de l'injure du temps, et quelque désordre s'est introduit, de longue date, dans la façon dont les cahiers ont été assemblés; ainsi, pour ne citer qu'un exemple, les feuillets 67 et 68, qui contiennent les laudes des heures de la Passion, devraient précéder les feuillets 65 et 66, sur lesquels est copié l'office de prime. Enfin, on remarque çà et là des feuillets blancs dont la plupart ont dû être insérés à une époque relativement moderne, probablement pour remplacer des feuillets déchirés ou avariés. La disparition d'un certain nombre d'anciens feuillets me semble attestée par les lacunes qu'il est aisé de signaler dans une série de petites signatures qu'on observe au bas des pages depuis le feuillet 62 jusqu'au feuillet 101. C'est ainsi qu'on y chercherait vainement les signatures c I et IIII, d III, e II, f I, g I et IIII,

h III. Comme le texte se suit sans interruption, il est permis de supposer que les feuillets enlevés étaient les uns blancs, les autres remplis par des peintures.

Quoi qu'il en soit, il me semble hors de doute que dans le ms. 919 nous devons voir les Belles grandes heures du duc de Berry, ce qui d'ailleurs est parfaitement d'accord avec l'inscription tracée en tête du volume par Jean Flamel : « Ces belles et notables heures fist faire très hault et très puissant prince Jehan, fils de roy de France, duc de Berry et d'Auvergne, conte de Poitou, d'Estampes, de Bouloingne et d'Auvergne, et furent parfaittes et acomplies en l'an de grace mil quatre cens et neuf. » Cette inscription nous fait connaître la date exacte de l'achèvement du ms. 919. Nous savons de plus, par l'inventaire de l'année 1413, que le livre dont nous nous occupons était « très notablement enluminé et historié de grans histoires de la main Jaquemart de Hodin et autres ouvriers de monseigneur. » Malheureusement, comme je l'ai expliqué, les grands tableaux du ms. 919 semblent avoir disparu, et il serait téméraire d'attribuer à Jaquemart de Hodin (ou probablement de Hesdin [1]) tout ou partie des peintures qui subsistent encore dans le volume.

Malgré les mutilations qu'il a subies, le ms. 919 doit encore exciter notre admiration par l'éclat des enluminures qui en ornent toutes les pages. C'est par centaines qu'il faut compter les formes diverses sous lesquelles se présentent l'écu fleurdelisé à la bordure engrêlée de gueules, l'ours et le cygne [2], le chiffre VE, et la devise : *Le temps vendra.* Toutes les marges sont couvertes de vignettes, de fleurs, de papillons, d'oiseaux, de quadrupèdes, d'anges, de démons et de figures grotesques que l'imagination des artistes a variés à l'infini. Il n'est pas une initiale dont l'intérieur et la bordure ne soient richement décorés; beaucoup renferment des bustes ou de petites scènes traitées avec un véritable talent. Outre les ornements du calendrier, qui, par le sujet et par le style, rappellent les ornements du calendrier d'un autre livre du duc de Berry (notre ms. latin 18014), il faut citer avec une recommandation particulière les tableaux, au nombre de vingt-huit, par lesquels s'ouvrent les différentes parties des offices. Deux de ces tableaux méritent d'être tout spécialement remarqués.

1. Voy. mes *Mélanges de paléographie et de bibliographie*, p. 302.

2. On n'a pas encore découvert la raison qui avait décidé le duc de Berry à adopter pour insigne l'ours et le cygne, ce qui probablement formait un rébus et répondait au mot *Oursine*. Était-ce une allusion au nom de *Ursinus*, l'apôtre du Berry? — On n'a pas non plus expliqué le chiffre VE. Faudrait-il y voir la première et la dernière lettre du mot *Vrsine ?*

Le premier, sur le fol. 8, représente « le grand prêtre Isaschar repoussant, en présence du peuple, l'oblation de saint Joachim et de sainte Anne [1] ». Au-dessous du tableau, un grand D sert de cadre à une Vierge qui tient l'enfant Jésus dans ses bras. A côté, dans la marge, le duc de Berry, sous une riche draperie, est agenouillé, les mains jointes, avec un livre posé sur une prie-Dieu que recouvre une étoffe fleurdelisée à une bordure engrêlée de gueules.

L'autre tableau, que je tiens à citer, se voit sur le fol. 96, au commencement de sexte, dans l'office du Saint-Esprit. Le duc de Berry, accompagné de cinq personnages de sa maison ou de son conseil, se présente à la porte du paradis, dans lequel il va être introduit par saint Pierre, d'après l'ordre du Saint-Esprit.

Mentionnons encore sur les fol. 96, 97 et 98 de petits portraits du duc de Berry, à genoux sur son prie-Dieu.

Trois pages du ms. 919 (les fol. 8, 18 v° et 24) ont été reproduites en fac-similé dans l'ouvrage de M. le comte de Bastard [2]. Une quatrième (fol. 96) a été donnée dans la *Paléographie universelle* de Silvestre [3]. Le tableau de la naissance de la sainte Vierge a été gravé dans l'*Histoire de la peinture* du docteur Alfred Woltmann [4].

Le manuscrit 919 était conservé de toute ancienneté à la Bibliothèque du roi. Il figure sur les catalogues du XVIIe siècle, d'abord avec le n° 407, puis avec le n° 3662. Il était sans doute au château de Blois, du temps du roi Louis XII. Nous lisons, en effet, au bas du feuillet préliminaire, coté A : « Les heures du feu duc de Berry, *appartenant au roy Loys* XIIe. » Les derniers mots, que nous avons imprimés en italiques, ont été probablement tracés par Louis XII lui-même. L'inventaire des livres de François Ier, dressé en 1518, mentionne les grandes heures du duc de Berry, dans des termes qui ne laissent place à aucune espèce de doute : « Item les grandes et belles heures du feu duc de Berry, couvertes de veloux cramoisi à gros clous d'argent doré, et sont dedans ung sac de veloux tenné [5]. » Le volume a encore conservé sa couverture de velours cra-

1. Je suis l'indication donnée par M. le comte de Bastard au bas d'une planche de son grand ouvrage.

2. Planches 255, 255 bis et 255 ter de la liste publiée en 1883 dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*.

3. Planche 195; p. 544 du texte traduit par sir Frédéric Madden.

4. *Geschichte der Malerei*, I, 364.

5. *Catalogue de la bibliothèque de François Ier à Blois, en 1518, publié par* H. Michelant (Paris, 1863, in-8°), p. 42 — Un article semblable à celui qui vient d'être transcrit se lit dans l'inventaire des livres transférés de Blois à Fontainebleau en 1544.

moisi, et l'on distingue encore parfaitement la place des gros clous de vermeil.

IX. — Les très belles Heures ou les petites heures du duc de Berry.

Ms. latin 18014 de la Bibliothèque nationale.

A l'article XXVI de l'inventaire me paraît correspondre l'un des plus beaux livres d'heures de la Bibliothèque nationale, le n° 18014 du fonds latin, qui, au mérite d'une parfaite exécution, joint l'avantage de nous être arrivé dans un état de fraîcheur irréprochable.

Ce livre d'heures, qui se compose de 290 feuillets, hauts de 214 millimètres et larges de 152, a longtemps passé pour avoir appartenu à Louis II, duc d'Anjou, depuis 1384 jusqu'en 1417. Une ancienne reliure, que Charles II, duc de Lorraine, fit renouveler en 1606, portait une inscription ainsi conçue : « Louys, roy de Hierusalem et de Sicile, duc d'Anjou, 1390. » Sur la foi d'une note qui mentionnait cette inscription, Gaignières, devenu possesseur du manuscrit, fit dorer sur le dos le titre : « Heures de Louis, duc d'Anjou, roy de Jérusalem. » C'est également sous le titre de : « Heures de Louis II, duc d'Anjou, roi de Jérusalem et de Sicile, » qu'elles ont été décrites dans le *Catalogue des livres de la bibliothèque de feu M. le duc de La Vallière*[1], et, ce qui est plus étonnant, dans la *Paléographie universelle* de Silvestre et Champollion[2].

Rien ne semble justifier la tradition du XVIIe et du XVIIIe siècle qui vient d'être rapportée. On chercherait vainement dans le ms. 18014 une particularité propre à un membre de la maison d'Anjou. Tout se réunit, au contraire, pour montrer qu'il a été copié et enluminé pour Jean, duc de Berry. Les armes de ce prince y sont peintes dans de grandes initiales au moins une trentaine de fois; sa figure, plus ou moins reconnaissable, y revient dans une dizaine de tableaux. Une place d'honneur a été réservée à ce qui concerne saint Jean : par exemple, l'invocation à saint Jean, qui se lit au fol. 104, et, mieux encore, les heures de saint Jean, qui n'occupent pas moins de vingt-six pages et qui sont ornées de huit grandes peintures.

1. Première partie, t. Ier, p. 96.

2. L'éditeur anglais, sir Frédéric Madden, a entrevu la méprise de Champollion. Voy. *Universal palæography* (London, 1850, in-8°), t. II, p. 529 et 531. — Le docteur Woltmann a encore tout récemment attribué à Louis, duc d'Anjou, le ms. 18014; voy. *Geschichte der Malerei*, I, 365.

Le ms. 18014 est donc incontestablement un livre de Jean, duc de Berry. Voici maintenant les raisons qui me font croire qu'il doit être identifié avec l'article XXVI des inventaires.

Les très belles heures, richement historiées, auxquelles est consacré l'article XXVI des inventaires, doivent se reconnaître aux traits suivants ;

1° On y voyait en tête un « kalendrier très richement historié des epistres de saint Pol, de l'ancien et nouvel Testament » ;

2° A la suite du calendrier venaient « pluseurs enseignemens escripz en françois de bien et honnestement vivre selon Dieu »;

3° Le commencement des Heures de Notre-Dame était décoré « d'une anonciacion et de pluseurs appostres à l'entour »;

4° A la fin du volume se lisait « une oroison escripte en latin qui se commence *Sancta crux* ».

Or, si nous ouvrons le ms. 18014, nous y trouverons :

1° Sur les six premiers feuillets, un calendrier dont chaque page nous offre trois petits sujets inspirés l'un par un texte de saint Paul, les deux autres par des textes attribués à un prophète ou à un apôtre. Ainsi, au haut de la page du mois de janvier, saint Paul est figuré prononçant ces paroles de l'épître aux Hébreux : « Qui omnia creavit Deus est. » Au bas de la même page, Jérémie et saint Pierre déroulent des banderoles sur lesquelles on lit : « Patrem invocabitis qui terram fecit et condidit celos », et : « Credo in Deum, patrem omnipotentem, creatorem celi et terre ».

2° Immédiatement après le calendrier, une pièce en français, intitulée : « Ci après s'ensuit l'estimeur du monde qui enseigne et entroduit tout homme à bien et honnestement vivre selon Dieu. »

3° Au commencement des Heures de Notre-Dame, sur le fol. 22 recto, l'image de l'Annonciation, avec une bordure dont les différents compartiments sont remplis par les figures des apôtres.

Pour ces trois particularités il existe donc une parfaite concordance entre le ms. 18014 et l'article XXVI des inventaires.

Pour que l'identité fût absolument démontrée, il faudrait rencontrer à la fin du ms. 18014 une oraison latine commençant par les mots *Sancta crux*. C'est en vain qu'on l'y chercherait : mais rien n'empêche de supposer qu'il manque à la fin du ms. 18014 un cahier sur lequel commençait en belle feuille l'oraison *Sancta crux*. Les trois autres particularités me semblent assez caractéristiques pour rendre mon hypothèse très vraisemblable, et pour faire considérer le volume comme répondant à l'article XXVI des inventaires. Puisque cet article se trouve sur l'inventaire de l'année 1402, il en faudrait conclure que le ms. 18014 était exécuté à cette date. Je dois faire observer que nulle part on n'y trouve les ours et les cygnes,

le chiffre VE et la devise LE TEMPS VENDRA, que nous offrent à profusion les bordures de certains manuscrits du duc de Berry.

Le rédacteur du catalogue de La Vallière n'a point commis d'exagération en disant que les 113 miniatures de cet élégant volume sont « d'une beauté parfaite ». On peut voir le jugement que le docteur Waagen[1] a porté sur plusieurs d'entre elles. Celle qui représente saint Louis sur son lit de mort (fol. 16) a été reproduite dans la *Paléographie universelle*, planche 191.

X. Les belles Heures très bien et richement historiées du duc de Berry.

COLLECTION DE M. LE BARON EDMOND DE ROTHSCHILD.

Le beau livre d'heures du duc de Berry que possède aujourd'hui M. le baron Edmond de Rothschild appartenait jadis à M. le baron d'Ailly. Je lui ai consacré, en 1880, une notice détaillée[2], dans laquelle j'ai établi qu'il était désigné sur les inventaires des années 1413 et 1416[3], par les mots « unes belles heures très bien et richement historiées », qu'il fut estimé 875 livres tournois lors de l'ouverture de la succession du duc de Berry, et que la reine de Sicile, Yolande d'Aragon, se l'appropria, en payant le prix réduit de 300 livres tournois.

Ce volume, orné de 172 peintures, a été spécialement fait pour le duc de Berry : cela résulte de la présence sur plusieurs feuillets des armes du prince, avec les ours, les cygnes et la devise *Le temps vendra.* Nous avons de plus le témoignage de Jean Flamel, qui a tracé sur le premier feuillet les mots :

Ces heures fist faire très excellent et puissant prince Jehan, fils de roy de France, duc de Berry et d'Auvergne, conte de Poitou, d'Estampes, de Bouloingne et d'Auvergne. J. FLAMEL.

XI. Les très belles Heures très richement enluminées du duc de Berry.

MS. 11060 DE LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE A BRUXELLES.

Pour ce volume, comme pour le précédent, je me permets de renvoyer à une notice spéciale que j'ai publiée en 1880[4]. Je crois y avoir

1. *Kunstwerke und Künstler in Paris* (Berlin, 1839, in-8°), p. 337 et 338.
2. *Mélanges de paléographie et de bibliographie,* p. 283-293.
3. Voy. les extraits précédemment publiés, article XXIV.
4. *Mélanges de paléographie et de bibliographie,* p. 295-303.

démontré que le manuscrit de Bruxelles, dans lequel les enlumineurs ont semé à profusion les marques du duc de Berry (les armes, le chiffre VE, les cygnes et les ours), est celui que l'auteur de l'inventaire de l'année 1402 appelle « unes très belles heures, très richement enluminées et ystoriées de la main Jaquemart de Odin[1] ».

Il me semble inutile de revenir sur les raisons que j'ai invoquées pour attribuer à Jaquemart de Hosdin, ou de Hesdin, les peintures du manuscrit de Bruxelles, à l'exception du portrait du duc Jean et de l'image de la Vierge[2], qui sont au commencement du volume et qui m'ont paru être l'œuvre d'André Beauneveu.

Il est encore indispensable de recourir aux observations que M. Marchal[3] et M. Wauters[4] ont présentées sur les miniatures du manuscrit 11060 de Bruxelles.

XII. Les très riches Heures du duc de Berry.

Collection de Monseigneur le duc d'Aumale.

J'arrive au roi des livres d'heures du duc de Berry, à l'incomparable volume qui brille au premier rang parmi les merveilles de tout genre que Mgr le duc d'Aumale a rassemblées dans son château de Chantilly. De longues études seraient nécessaires pour pouvoir en bien faire comprendre la constitution et apprécier les peintures et les ornements. Je renonce donc à compléter et à contrôler la description qu'en a donnée le docteur Waagen[5], et je ne reproduirai pas même les hypothèses que ce savant critique a proposées pour déterminer la part qui revient à différents artistes dans la décoration de cet admirable manuscrit.

Le point essentiel à constater ici, c'est que, si l'écriture de tout le volume est uniforme, les peintures appartiennent à deux époques assez éloignées l'une de l'autre. Beaucoup de tableaux ont été certainement

1. Article XXII des extraits d'inventaires précédemment publiés.

2. Le tableau de la Vierge a été gravé par Ch. de Brou dans le *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque royale des ducs de Bourgogne* (Bruxelles, 1842), t. Ier, en regard de la p. LXXXIX.

3. *Notice sur un livre d'heures qui appartenait à Jean le Magnifique, duc de Berry...;* dans les *Bulletins de l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles,* tome XI, première partie, 1844, p. 407-424.

4. *Recherches sur l'histoire de l'école flamande de peinture avant et pendant la première moitié du* XVe *siècle,* premier fascicule, p. 57. (Extrait des *Bulletins de l'Académie royale de Belgique,* 3e série, t. V, N° 2, 1883.)

5. *Galleries and Cabinets of art in Great-Britain,* p. 248-259.

exécutés du temps et d'après les instructions du duc de Berry; mais il y en a un certain nombre qui ne sauraient être antérieurs au milieu du xve siècle. Ce n'est pas le seul exemple que nous ayons d'un beau livre commencé pour le duc de Berry et terminé, après une longue interruption de travail, pour un autre prince. Tel est le fameux Josèphe (ms. français 247 de la Bibliothèque nationale), dont les trois premières miniatures avaient seules été faites du temps du duc Jean, et dont les onze dernières furent exécutées sous le règne de Louis XI, par Jean Fouquet, pour le compte de Jacques d'Armagnac, duc de Nemours.

Dans le manuscrit de Josèphe, la partie complémentaire, due au pinceau du grand artiste tourangeau, a éclipsé les morceaux qu'avait produits l'enlumineur du duc de Berry. Il en est tout autrement du livre d'heures possédé par Mgr le duc d'Aumale. Si toutes les peintures de ce livre sont exquises, la supériorité des pages achevées au commencement du xve siècle est incontestable. Dans beaucoup de manuscrits nous avons l'équivalent des peintures qu'on a ajoutées vers le milieu du xve siècle aux Heures de Chantilly; mais rien n'est supérieur aux tableaux de la partie primitive, ni pour l'élévation de la pensée, ni pour l'originalité de la composition, ni pour la délicatesse de l'exécution.

A défaut d'une description dont les éléments me manquent et qui, dans tous les cas, serait fort insuffisante, je renvoie aux héliogravures que la libéralité du propriétaire a permis à M. Dujardin d'exécuter pour la *Gazette* et qui donneront des originaux une idée aussi exacte qu'on peut l'attendre d'une reproduction en noir. Sans sortir de la série primitive, nous avons choisi des tableaux appartenant à des genres différents, et qui, selon toute apparence, ne doivent pas être attribués à un seul et même artiste.

La peinture qui occupe le fol. 25 verso du manuscrit représente les principales scènes du paradis terrestre : la tentation d'Ève par le serpent, la séduction d'Adam, la condamnation d'Adam et d'Ève, enfin l'expulsion du paradis. Dans ce tableau, dont la conception contraste avec la banalité trop ordinaire à l'imagerie du moyen âge, tout est traité avec un goût, une expression de sentiment et une habileté de main qui dénotent un artiste de premier ordre.

Il faut encore plus admirer le tableau de la Présentation qui est au fol. 54 verso. Il eût été difficile de mieux disposer les groupes, de donner plus de vie aux personnages, de les draper avec plus d'ampleur et de tirer un meilleur parti des détails d'une architecture à la fois simple et majestueuse.

Chacune des douze peintures qui ornent le calendrier mériterait d'arrêter longtemps notre attention. Nous en avons fait graver trois, celles

des mois de juin, d'octobre et de décembre, d'après lesquelles on pourra apprécier l'exquise perfection du travail. L'art du moyen âge n'a rien produit de plus achevé que le tableau des faucheurs et des faneuses, que celui des deux paysans, dont l'un herse la terre et l'autre jette la semence, que celui du sanglier déchiré par des chiens dans une clairière de forêt. L'intérêt de ces peintures est encore singulièrement relevé par les représentations de châteaux qui en forment les derniers plans, et qui, prises isolément, constituent des documents topographiques et archéologiques d'une valeur tout à fait exceptionnelle. Il semble difficile, en effet, de ne pas reconnaître le Palais et la Sainte-Chapelle sur le tableau du mois de juin, le Louvre sur celui du mois d'octobre, et le château de Vincennes sur celui du mois de décembre. Tout porte à croire que nous avons une vue de Mehun-sur-Yèvre, dans un autre tableau, sur lequel la bannière du duc de Berry est arborée au haut des tours d'un château.

Beaucoup d'autres pages sont de nature à piquer la curiosité des antiquaires. Je leur signalerai notamment, au fol. 194, une vue du Mont-Saint-Michel, qui est à rapprocher de celle qui orne à la Bibliothèque nationale le livre d'heures de Pierre II, duc de Bretagne[1].

Après avoir admiré un tel chef-d'œuvre, il faut rechercher les mentions qui en peuvent exister dans les anciens inventaires, en partant de ce fait incontestable, que beaucoup des pages destinées à recevoir des peintures étaient encore en blanc, au moment de la mort du duc de Berry. La question peut donc se poser ainsi : L'inventaire dressé après le décès du duc de Berry mentionne-t-il un livre d'heures inachevé? Si nous ouvrons le gros registre de la bibliothèque Sainte-Geneviève, que les exécuteurs testamentaires du duc Jean ont fait dresser en 1416, nous y lisons : « Item en une layette plusieurs cayers d'unes très riches heures que faisoient Pol et ses frères, très richement historiez et enluminez, prisez cinq cens livres tournois. » Aucun autre livre d'heures inachevé ne figure sur l'inventaire, et pour qu'un livre encore incomplet fût évalué 500 livres tournois, il fallait qu'il se présentât dans des conditions tout à fait extraordinaires. Lors de la prisée à laquelle furent soumis les livres du feu duc de Berry, deux articles seulement furent estimés plus de 500 livres tournois : « Les très riches heures », aujourd'hui ms. latin 919 de la Bibliothèque nationale, qui furent évaluées 4,000 livres, et les heures très bien et richement historiées, aujourd'hui propriété de M. le baron

1. Ms. latin 1159. — Une médiocre reproduction de la miniature du livre de Pierre II se trouve en regard de la page 268 dans le volume intitulé *Saint Michel et le Mont-Saint-Michel*, par Mgr Germain, Brin et Corroyer (Paris, 1880, grand in-8°).

Edmond de Rothschild, qui furent évaluées 875 livres tournois. Encore, pour arriver à ces chiffres de 4,000 et de 875 livres, avait-on fait entrer en ligne de compte l'or, les balais et les perles des pipes et des fermoirs. Un livre inachevé et non relié, qu'on estimait 500 livres, était nécessairement l'une des œuvres d'art les plus précieuses de la succession du duc de Berry. C'était, n'en doutons pas, le volume qui devait être achevé un demi-siècle plus tard, et auquel était réservé l'honneur d'entrer, au XIX[e] siècle, dans les collections de M[gr] le duc d'Aumale.

L'article d'inventaire qui vient d'être cité fournit un très précieux renseignement pour l'histoire de la peinture. Si, comme j'en suis convaincu, le livre de Chantilly est celui que l'auteur de l'inventaire appelait *unes très riches heures que faisoient Pol et ses frères,* nous pouvons attribuer à un artiste déterminé et connu une notable partie d'une œuvre magistrale du commencement du XV[e] siècle.

Pol de Limbourg et ses deux frères étaient au service du duc de Berry, auquel ils offrirent des étrennes le 1[er] janvier 1411 (nouveau style). On trouva dans la succession du prince un faux livre, que le rédacteur de l'inventaire désigne ainsi : « Item un livre contrefait, d'un pièce de bois peinte en semblance d'un livre, où il n'a nulz fueillez ne riens escript, couvert de veluyau blanc, à deux fermoers d'argent dorez, esmaillez aux armes de monseigneur, lequel livre Pol de Limbourc et ses deux frères donnèrent à mon dit seigneur aux estraines mil CCCC et dix, prisé XL sous parisis, valant L sous tournois [1]. » Pol s'était établi à Bourges, où le duc lui avait donné une maison, que le roi Charles VII céda en 1434 au duc de Bourbon, malgré les prétentions d'André le Roi, second mari de la femme de Pol de Limbourg[2].

On voit bien dans quelles conditions le livre dont nous nous occupons se trouvait à la mort du duc de Berry, mais il est encore assez difficile d'expliquer comment il fut achevé. Tout cependant porte à croire que les peintures complémentaires furent commandées par un prince ou une princesse de la maison de Savoie. M[gr] le duc d'Aumale, qui a trouvé à Gênes le livre dont il s'agit, y a remarqué sur plusieurs pages les armes de Montferrat et de Savoie; ce qui lui a rappelé que Bonne de Berry, fille du duc Jean, mariée à Amédée VII, comte de Savoie, avait eu une fille, Jeanne de Savoie, qui épousa en 1407 Jean-Jacques Paléologue,

1. Ms. de Sainte-Geneviève, fol. 164 v°, article 1030.

2. Acte du 1[er] février 1434 (nouv. style), cité par Wauters, *Recherches sur l'histoire de l'école flamande de peinture avant et pendant la première moitié du* XV[e] *siècle,* premier fascicule, p. 60. (Extrait des *Bulletins de l'Académie royale de Belgique,* 3[e] série, t. V, année 1883.)

comte d'Aquasana, fils de Théodore Paléologue, marquis de Montferrat [1].

Nous savons d'ailleurs que différents livres du duc de Berry ont été portés en Savoie. Outre les deux livres d'heures aujourd'hui conservés à la bibliothèque de l'université de Turin, dont j'ai eu l'occasion de parler dans cette notice, je puis encore citer un exemplaire de l'ouvrage du roi Modus qui se conserve aux archives d'État à Turin [2] et à la fin duquel le duc a écrit ces mots : « Ce livre est au duc de Berry : JEHAN. »

Les livres d'heures dont il vient d'être question ne formaient qu'une petite partie de la librairie du duc de Berry. Les anciens inventaires nous apprennent, en effet, qu'elle se composait d'un peu plus de trois cents volumes. Je crois pouvoir en ce moment fixer à 89 le nombre des manuscrits du duc de Berry dont l'existence actuelle a été reconnue. Il y en a :

71 en France, savoir : 57 à la Bibliothèque nationale, 7 à la bibliothèque de Bourges, 4 chez Mgr le duc d'Aumale, 1 au grand séminaire de Soissons, 1 chez M. le baron Adolphe de Rothschild et 1 chez M. le baron Edmond de Rothschild.

10 en Angleterre : 6 au Musée britannique, 2 à Ashburnham-Place, 1 à Cheltenham et 1 à Norford.

3 en Italie : 2 à la bibliothèque de l'université de Turin, et 1 aux Archives d'État de la même ville.

3 en Belgique, à la Bibliothèque royale de Bruxelles.

1 en Hollande, à la Bibliothèque royale de la Haye.

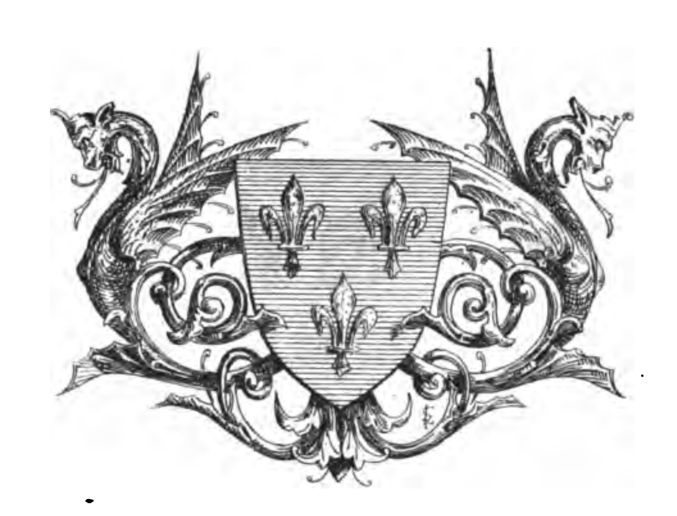
Espérons que de nouvelles découvertes remettront encore en lumière un certain nombre des livres que le duc de Berry avait rassemblés, et qui nous donnent une si haute idée de l'art des calligraphes et des enlumineurs à la fin du XIVe siècle et au commencement du XVe.

P.-S. — En examinant les copies peintes des miniatures du Bréviaire Grimani qui faisaient partie du cabinet de M. Didot et qui ont été vendues au mois de juin 1884, j'ai été frappé de l'analogie que plusieurs de ces miniatures présentaient avec les pages correspondantes du

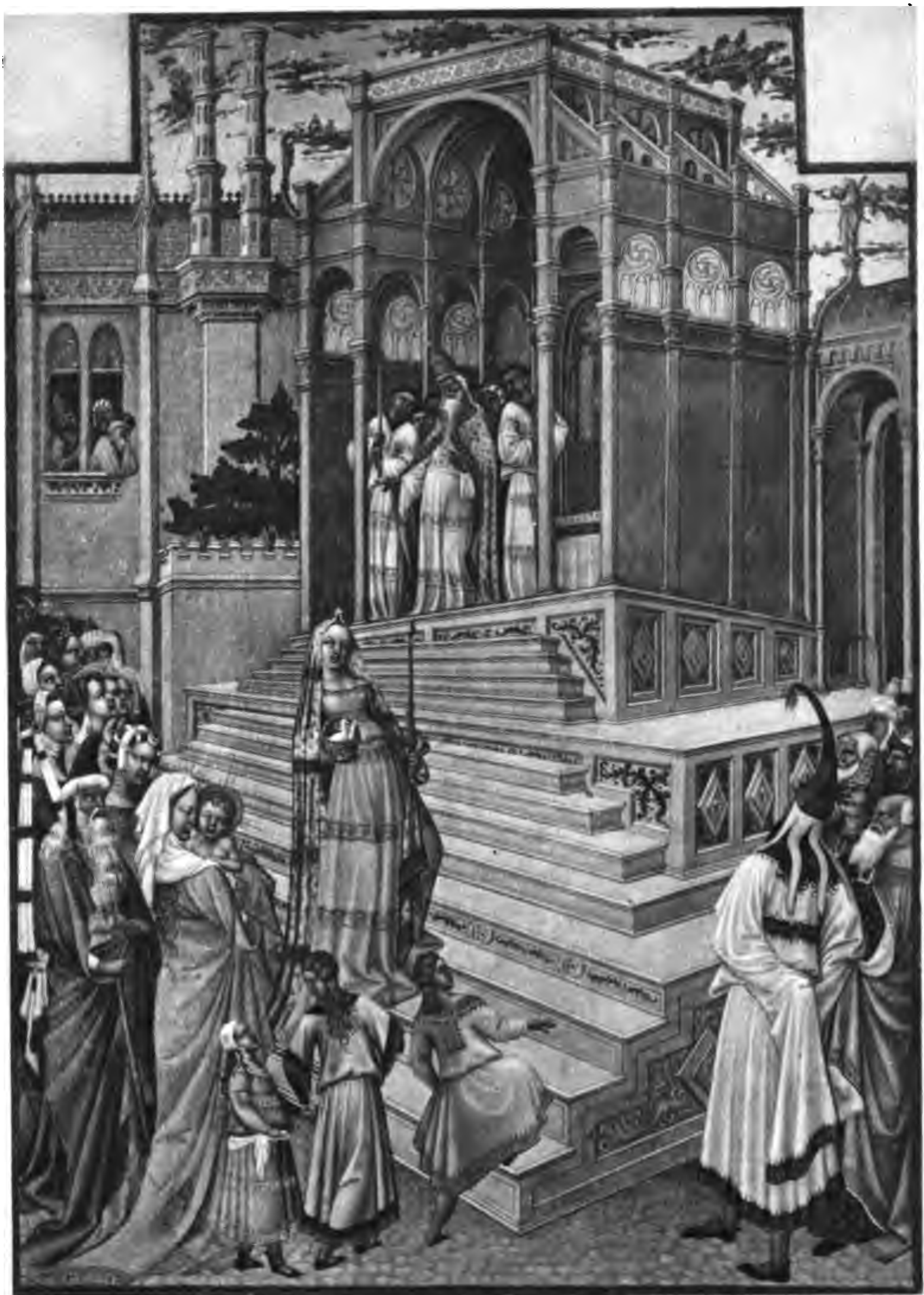
1. Waagen, *Galleries and Cabinets of art in Great-Britain*, p. 249.

2. Petro Vayra, *Il museo storico della casa di Savoia* (Turin, 1880, in-8°), p. 15-36. — *Catalogo degli oggetti componenti la mostra di arte antica* (Torino, 1880), p. 77.

livre d'Heures appartenant à Mgr le duc d'Aumale. Je citerai seulement les tableaux qui, dans les deux manuscrits, représentent les travaux des mois d'octobre et de décembre. On peut s'en assurer en rapprochant de nos planches II et III les planches XIX et XXIII du *Fac-similé des miniatures contenues dans le Breviario Grimani* (Venise, 1878, in-4°). Il est hors de doute que l'un des artistes qui ont travaillé à la décoration du Bréviaire Grimani avait sous les yeux soit le livre d'Heures aujourd'hui conservé à Chantilly, soit une copie de ce livre d'Heures.




Quantin imprimeur

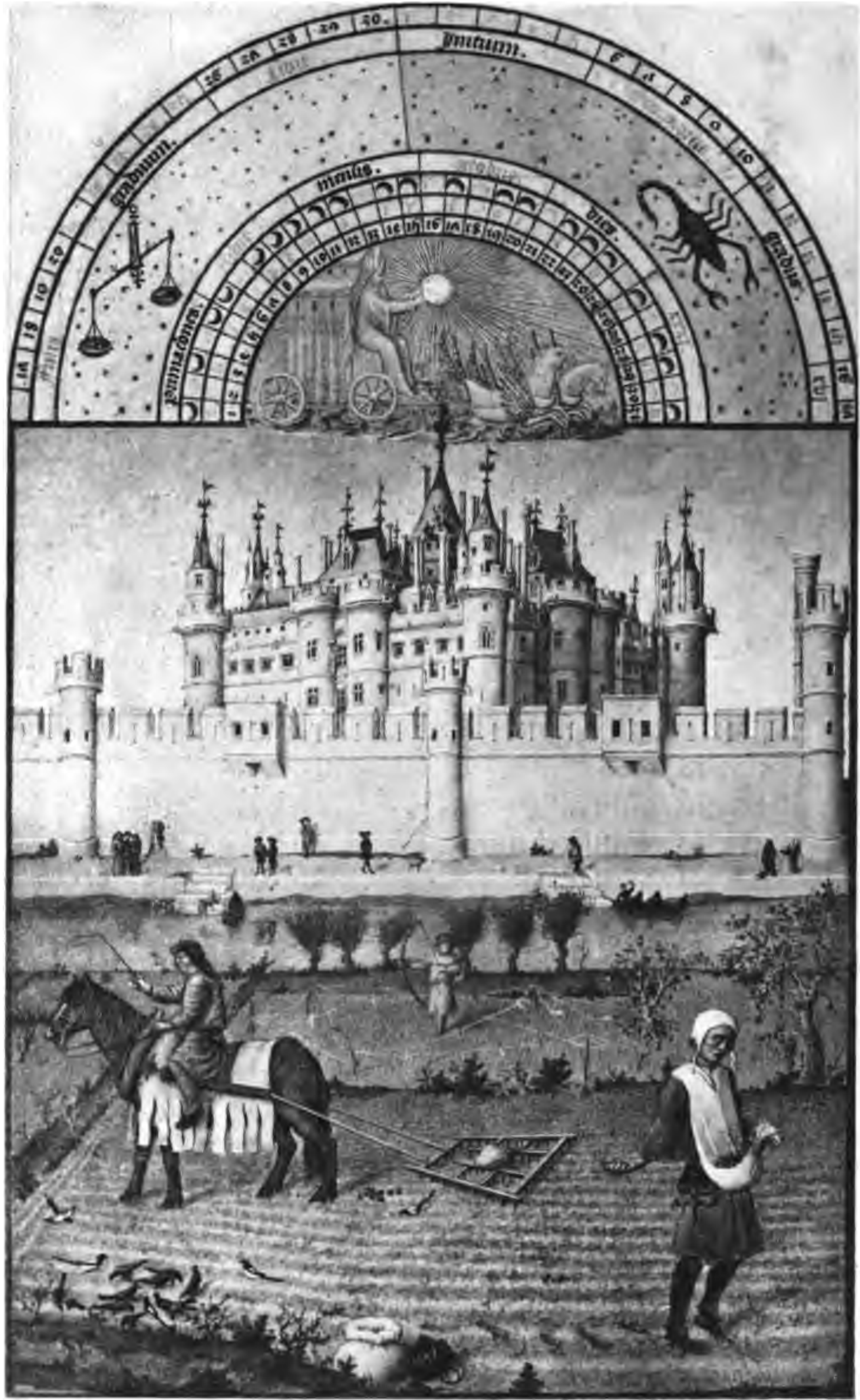


Héliog Dujardin.

LA PURIFICATION
Miniature des Grandes Heures du duc de Berry.
(Bibliothèque de Mgr le duc d'Aumale)

Gazette des Beaux-Arts

Imp Eudes



Héliog. Dujardin.

LE LOUVRE SOUS CHARLES V.

Miniature des Grandes Heures du duc de Berry.

(Bibliothèque de Mgr le duc d'Aumale)

Gazette des Beaux Arts

Imp. Eudes



Heliog. Dujardin

L'ANCIEN PALAIS DE SAINT LOUIS ET LA SAINTE CHAPELLE SOUS CHARLES V
Miniature des Grandes Heures du duc de Berry
(Bibliothèque de Mgr le duc d'Aumale)

Gazette des Beaux Arts | Imp. Eudes



Héliog. Dujardin

HALLALI DU SANGLIER DANS LA FORÊT DE VINCENNES

Miniature des Grandes Heures du duc de Berry

(Bibliothèque de Mgr le duc d'Aumale)

Gazette des Beaux Arts

Imp. Eudes



Héliog. Dujardin

LE PARADIS TERRESTRE.
Miniature des Grandes Heures du duc de Berry
Bibliothèque de Mgr le duc d'Aumale.

Gazette des Beaux-Arts

Imp. Eudes.

979/24

ND 3363 .B5 D4 C.1
Les Livres d'heures du Duc de
Stanford University Libraries
3 6105 040 788 015

£ 90.000

DATE DUE			

STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES
STANFORD, CALIFORNIA 94305-6004



